# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX No 73, rue de Chartres, | NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 24 DECEMBRE 1863. | Entre les rues Bienville et Conti.

**NOUVELLE-ORLEANS;**
JEUDI MATIN, 24 DECEMBRE.

### Ventes à l'encan de ce jour.

Par le Shérif—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, un terrain avec bâtisses, encoignure Dumaine et Rampart—Aussi, deux terrains avec bâtisses, rue de la Nouvelle Levée, entre Poydras et Gravier.

Par G Léaumont—à son magasin d'encan, bracelets, broches, chaînes en or, et objets pour étrennes.

Par Phinney & Amory—au coin des rues Camp et Commune, 4 balles ou plus de coton.

Par B Turpin—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, actions du chemin de fer de la Ville et du Gaz, scrips de compagnies d'Assurance, &c.

Par le même—à 10 heures et demie, sur la Levée, entre Hôpital et Ursulines, vin rouge en barriques.

Par E Roger—à leur magasin d'encan, marchandises sèches, linge fait, chapeaux et chaussures—Aussi, couverts en plaqué.

Par R T Montgomery—66, rue du Camp, 217 balles de coton.

Par le même—à 10 heures et demie, sur la Levée, au poteau 21, Deuxième District, foin.

Par W P Vincent—à son magasin d'encan, rue de Chartres, marchandises sèches.

Par J. B. Crozat—rue Bourbon No 160, une fabrique de chocolat et machine à vapeur.

Par D E Morphy — 47, rue des Magasins, harengs, blé sarrasin.

Par le même—à 10 heures, au No 47 de la rue des Magasins, toile d'emballage de l'Inde, jambons, &c.

Par E M Jacobs—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, un lot de terre avec une maison en bois, rue de la Paix, Troisième District.

Par le même—à 10 heures, dans le Passage de la Bourse, No 83, marchandises sèches et excellente machine à coudre.

Par R Scott—à 10 heures, à son magasin d'encan, rue des Magasins, No 54, marchandises diverses.

Par H H McLean—à son magasin d'encan, au coin des rues Magasin et Commune, sirop, jambons, saindoux, &c.

Par F F Trinchard — à dix heures, à son magasin d'encan, rue Gravier No 42, groceries, provisions et liqueurs—A la même heure et au même endroit, raisins Isabelle.

Par J P Boisseau—à onze heures, au coin des rues Magasins et Gravier, jambons Quaker et groceries.

## Marine confédérée.

Nous lisons le passage suivant dans le message de Jefferson Davis:

Le rapport du secrétaire de la marine donne en détail les opérations de ce département depuis janvier dernier, embrassant des informations sur la disposition et l'emploi des navires, officiers et hommes, et la construction de navires à Richmond, Wilmington, Charleston, Savannah, Mobile, Selma, et sur les rivières Roanoke, Neuse, Pedee, Cattahouchee et Tombigbee; l'accumulation du bois de charpente et des approvisionnements, la fabrication du matériel de guerre et des équipements. Les fonderies et usines ont été grandement améliorées, et leur puissance pour répondre à toutes les demandes de canons pour la défense des côtes et des ports est seulement limitée par notre pauvreté en fait de main d'œuvre. Le manque d'ouvriers et de matelots affecte sérieusement les opérations du département.

On ne peut trop louer l'habileté, le courage et l'activité de nos croiseurs, ils ont causé de fortes pertes à l'ennemi sans avoir subi un seul désastre, et ils ont frappé d'un coup terrible les intérêts maritimes des Etats Unis, en forçant leur commerce étranger à chercher la protection des pavillons neutres.

Votre attention est appelée sur les suggestions du rapport qui concernent le recrutement des marins pour le service et les dispositions de la loi relative aux volontaires de la marine.

### NAVIRES ET MUNITIONS POUR LES CONFEDERES.

On lit dans une correspondance parisienne:

Mon honorable collègue vous a cité les noms de bâtiments qui, construits à Bordeaux, seraient, en réalité, destinés à la Confédération du Sud. J'ajouterai que la même suspicion s'attache à un steamer nommé *Annette*, et qui charge en ce moment pour l'Indo-Chine, dans les docks de Londres d'où il doit partir le 26 à destination de Shanghai. Cette suspicion est peut-être mal fondée, mais à tort ou à raison elle a suffi pour empêcher un de mes amis de prendre passage sur le dit bâtiment.

Des commissaires des Etats confédérés d'Amérique sont en ce moment en marché avec un ingénieur qui mettra à leur disposition, dit-on, des boulets, dont la forme est toute particulière et dont la force de projection sera telle que les cuirasses les plus épaisses des vaisseaux blindés seront certainement traversées. Si ces engins ont en effet la terrible efficacité qu'on leur attribue, tout le matériel des escadres cuirassées, tel qu'il est aujourd'hui, deviendra inutile et sera complètement à refaire.

## Nouvelles de France.

Nous empruntons les passages suivants aux dernières correspondances parisiennes de l'*Indépendance belge*:

Paris, 22 décembre.

Le décret publié ce matin au *Moniteur* et qui convoque les électeurs de la 9e circonscription de la Seine a généralement surpris. On croyait que l'administration convoquerait simultanément les collèges électoraux sur toute la surface de l'empire, pour toutes les vacances qui se seraient produites, à la fin de la vérification des pouvoirs. On ne sait pas encore si l'administration opposera un candidat à M. Pelletan, et dans ce cas, quel sera ce candidat. Il semblerait naturel que M. Picard qui l'a disputé de si près au candidat de l'opposition, fut maintenu dans les préférences officielles; cependant, il est question de M. Devinck. Au reste, cette affaire doit se décider en ce moment à Compiègne.

Il se confirme que les chefs de l'opposition ne parleront pas pendant toute la vérification des pouvoirs et se réserveront pour la discussion de l'Adresse. Ce sera plus tard aux électeurs de l'opposition à tenir compte à MM. Picard, Ollivier, Jules Simon, Lanjuinais, Glais Bizoin d'avoir fait preuve d'abnégation autant que de talent. M. Thiers se prépare, assure-t-on, pour un grand discours où il démontrera en détail toute l'inanité des espérances que l'on fonde sur la convocation d'un congrès.

La discussion de l'Adresse dans les bureaux du Sénat et en séance publique pourra être présidée par M. Troplong, malgré son état de convalescence. Il ne paraît pas que le texte de l'Adresse et le débat qui en précédera et en suivra la rédaction doivent être aussi calmes que l'eût peut être désiré le gouvernement. On remarque dans la commission qui vient d'être nommée deux membres notoirement connus par leurs sympathies pour la Pologne, MM. le comte Walewski et Bonjean. Quant à M. Thouvenel, c'est à tort qu'on le rangerait parmi les défenseurs accentués de la Pologne, il n'est nullement aussi avancé sur ce terrain que sur celui de la question italienne.

Les ouvriers de Paris commencent à se préoccuper beaucoup des élections complémentaires. Il demandent qu'un des leurs soit tout au moins admis dans le comité composé des députés et des journalistes de l'opposition. Un ouvrier ciseleur, nommé Tolain, a composé une brochure dans ce sens. Le nom de M. Frédéric Morin est ajouté à ceux qui étaient désignés déjà pour les candidatures de la gauche.

Il parait de plus en plus probable que le gouvernement opposera M. Devinck à M. Pelletan dans la neuvième circonscription de la Seine. On reproche à ce dernier, dans la démocratie, ses tendances antiunitaires quant à la question italienne, et l'on n'est pas suffisamment édifié quant à ses sympathies pour la Pologne; cependant, en résumé, le succès définitif de M. Pelletan est considéré à l'avance comme certain.

On parle d'un nouveau candidat qui serait porté dans les comités démocratiques pour la place laissée vacante dans la première circonscription de la Seine, par l'option qu'a faite M. Havin du département de la Manche. Ce candidat est M. André Pasquet; il sera fortement soutenu par le *Siècle*, qui a déjà prêté ses colonnes aux réclamations formulées de cet écrivain contre les irrégularités des listes électorales. M. André Pasquet, si je me le rappelle bien, avait adressé une pétition au Sénat contre ces mêmes irrégularités.

Paris, 23 novembre.

La réponse de la Russie, attendue ce soir, d'après ce qu'a annoncé *la France*, ne parviendra à Paris que mercredi ou jeudi, s'il faut en croire *la Patrie*. Je suis plutôt de l'avis de cette dernière feuille, si l'en se reporte par la pensée à toutes les difficultés que doit concilier le gouvernement russe, tiraillé entre le vieux parti moscovite qui, ne voulant aucun atermoiement avec les puissances occidentales, se rapprocherait volontiers de l'Autriche,—et, d'autre part, le parti favorable à l'alliance française, à la tête duquel se trouve le prince Gortchakoff. Vous savez mieux que moi, je crois, à quoi vous en tenir sur les dispositions de la Russie. Le diplomatie de ce pays serait, dans tous les cas, portée à faire élargir le programme de la délibération, tandis que l'Autriche penserait plutôt à le faire restreindre.

On ne sera définitivement renseigné sur la réponse de cette dernière puissance que lors du retour de la deuxième série des invités de Compiègne, les plus venus cachetés de Vienne ayant été envoyés sans être ouverts de l'ambassade à la résidence susdite.

Toutefois, on paraît d'accord pour ne pas supposer une réponse satisfaisante de la part du gouvernement autrichien. La lettre de la reine d'Espagne, quelque courtoise et affectueuse qu'en soient les termes, contient cependant cette restriction: "Que si le congrès se réunit," S. M. Isabelle s'empressera de s'y faire représenter. En résumé, on assure qu'il n'y a que deux souverains qui acceptent avec ardeur et sans restriction aucune l'idée du congrès: le roi d'Italie et le Sultan.

D'autre part, il se dit que décidément la réponse de la Prusse est en somme plus favorable qu'on n'était en droit de le supposer d'abord: ce qui s'explique en partie par l'antagonisme naturel de la Prusse et de l'Autriche dont on accuse la tiédeur pour le congrès.

Il est affirmé que ce dernier gouvernement ainsi que celui du Saint Père veulent demander que le roi de Naples et les trois autres princes dépossédés en Italie—la duchesse de Parme, le duc de Modène et le grand duc de Toscane—soient représentés au congrès, l'existence de ces souverainetés respectives étant inscrite sous les garanties du traité de Zurich, traité dont les clauses n'ont été abrogées par aucun acte diplomatique subséquent.

Le fait d'une circulaire adressée par M. Drouyn de Lhuys à nos agents à l'étranger pour expliquer les intentions du gouvernement français au sujet du congrès est positif. Il n'y a d'inexact dans la nouvelle que je vous avais transmise, dubitativement encore, que la nuance en commentaire dont on disait cette circulaire empreinte. Le ministre des affaires étrangères français a jugé seulement que la politique générale de l'Europe était assez changée pour que de moins le gouvernement de l'Empereur éclairât nettement la sienne. Mais cette circulaire n'est adressée qu'à nos représentants diplomatiques vis à vis des puissances secondaires; des instructions spéciales sont envoyées à nos ambassadeurs auprès des cours des grandes puissances.

### LA FLOTTE CUIRASSEE DE LA FRANCE

On lit dans la *France* du 22 novembre:

La division des bâtiments cuirassés, venant de Madère, a été rencontrée le 9, au nord des îles Canaries, où elle devait mouiller le lendemain.

Elle faisait bonne route et naviguait sur deux lignes. M. le vice-amiral Penaud, qui préside la commission des expériences comparatives que l'escadre exécute depuis son départ de France, avait son pavillon sur la frégate cuirassée la *Couronne*.

Après avoir visité successivement Fortaventure, Lancerote, Gomera, l'île de Fer, la division s'arrêtera à Ténériffe pour y faire de l'eau et du charbon, et reviendra ensuite directement à Cherbourg.

L'ANGLETERRE ET L'EUROPE—Nous lisons dans la *Presse*:

On nous assure que le gouvernement anglais, tout en applaudissant à la proposition d'un congrès, n'y adhère pas. Tant mieux. La tâche du congrès n'en sera que plus simple; c'est ce que nous démontrerons quand le moment en sera venu. L'Angleterre tire sa plus grande puissance de celle qu'on lui suppose. Le continent a tout à gagner à la laisser à l'écart et à adopter pour règle de conduite ce précepte: "Rien contre elle, rien avec elle, tout sans elle".—*Emile de Girardin*.

ELECTIONS EN FRANCE—Un décret inséré au *Moniteur* convoque pour les 13 et 14 décembre les électeurs de la 9me circonscription de la Seine, et ceux de la 1ère circonscription de la Côte d'Or.

Cette convocation a lieu par suite de l'annulation de l'élection de M. Pelletan et de la nomination de M. Vernier au Conseil d'Etat.

LA REUNION DU CONGRÈS—On lit dans la *France*:

Nous croyons pouvoir assurer que nos prévisions relatives à la réunion du congrès tendent de plus en plus à se confirmer. Un grand nombre de réponses, toutes favorables, sont, dit-on, arrivées, et leur importance permet de prévoir que le congrès pourra se réunir quand même une ou deux des puissances conviées ne croiraient pas devoir y prendre part.

### NAPOLEON III ET LE LIVRE DE M. RENAN.

On lit dans le *Monde*:

"S. M. l'Empereur a adressé à Mgr Pariels, évêque d'Arras, la lettre suivante, en réponse à l'envoi de l'ouvrage *Jésus-Christ est Dieu*:

"Monsieur l'évêque,

"Vous avez bien voulu m'envoyer l'écrit que vous avez composé pour combattre l'ouvrage récent qui tente d'élever des doutes sur l'un des principes fondamentaux de notre religion. J'ai vu avec plaisir quelle part énergique vous avez prise à la défense de la foi, et je vous en adresse mes félicitations sincères

"Sur ce, monsieur l'évêque, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

"Ecrit au palais de Compiègne, le 14 novembre 1863. "NAPOLÉON."

THÉATRE D'ORLÉANS.—Le programme de la représentation de dimanche prochain que nous publions aujourd'hui est aussi varié qu'attrayant. Il se compose de trois vaudevilles, dont un en deux actes, d'une opérette bouffe et d'un intermède musical. Nous engageons le public à ne pas manquer cette occasion de passer une soirée amusante, et à donner à nos artistes un encouragement qui leur permette de continuer le cours de leurs représentations.

GRAND BAL MASQUÉ.—La Société de Bienfaisance des Jeunes Gens donne ce soir un grand bal paré et masqué, dans la salle Maçonnique, rue St-Charles. On trouvera les noms des commissaires dans l'annonce insérée dans nos colonnes. Le public est prévenu qu'on ne délivrera pas de billets le soir à la porte. Les personnes qui désirent en avoir doivent s'adresser aux commissaires, ou rue de Chartres No 83.

Nous remercions M. Reinerth, secrétaire de la Société, de l'invitation qu'il nous a adressée.

**Champagne Ch. Farre**— Le dernier arrivage de France vient d'apporter, à propos pour les fêtes de Noël et du premier de l'an, un assortiment des vins de Champagne de la marque Ch. Farre, si populaire sur notre place. Ces vins de Sillery mousseux se recommandent comme vins de dessert par leur goût délicat et fin; le vin impérial est riche et moelleux et se distingue par sa saveur exquise, tandis que le vin de Cabinet convient aux personnes qui aiment les vins très secs.

Nous rappelons aux amateurs de bon Champagne que le dépôt central des vins de la maison Ch. Farre est rue Tchoupitoulas No 7 et qu'on en trouvera chez les épiciers indiqués dans l'annonce.

**Librairie française.** — MM. Hébert & Escousse, rue de Chartres No 131, viennent de recevoir par le steamer Evening Star un magnifique assortiment de livres pour étrennes, dorés sur tranches et richement reliés. On trouve dans cette librairie des articles de bibliothèque de tous les genres, de tous les formats et de tous les prix, et toutes sortes de reliures et aussi la plupart des ouvrages des meilleurs écrivains français et des plus célèbres auteurs anciens et modernes. Les prix des volumes sont indiqués dans l'annonce à laquelle nous renvoyons les lecteurs.

**Modes et nouveautés.** — Mme Sophie Seeuws dont le magasin est situé au coin des rues Royale et Bienville, vient d'opérer une réduction dans le prix de ses modes et nouveautés, afin d'en assurer le prompt écoulement. Nous appelons sur son annonce l'attention des dames de la Nlle Orléans.

**Marchandises sèches**—M. T. Danziger, encoignure Royale et St. Philippe, vient de recevoir par l'EVENING STAR un grand assortiment d'articles bons pour la saison tels que cachemires, mousselines, mérinos, &c. et articles de toilette très jolis et à très bon marché. Aussi des casimirs, satinets, et autres marchandises anglaises à 50 pour 100 au dessous des prix du marché.

## CHRONIQUE LOCALE.

SOIRÉE CHEZ MME BANKS.—Une grande soirée a été donnée mardi par Mme Nathaniel P. Banks, femme du major-général, commandant ce département. De nombreuses invitations avaient été envoyées par Mme Banks et les salons de la résidence du général, place du Colisée, avaient peine à contenir la foule qui s'y pressait. Après la présentation des invités, les danses ont commencé, et la soirée a été des plus brillantes.

COUR PRÉVÔTALE—Juge Atocha—Louis Leedry et Louisa Borbon, en la possession desquels on a trouvé des couvertures et du linge d'hôpital, ont été condamnés à quinze jours de prison.

Un soldat qui s'était enivré et se trouvait, à son grand étonnement, en présence du Prévôt, a été renvoyé à son régiment.

Ch. Robinson, soldat du 2e régiment de la Lne., a été condamné à six mois de détention à Tortugas pour avoir volé et vendu le cheval d'un rapporteur.

Eliza Boosman, Martha Brook et Isabella Single, qui disent que leurs maris font partie du corps d'Afrique, ont été traduites devant le magistrat pour répondre à l'accusation d'avoir pris possession d'une maison sans permission et refusé de payer le loyer—Elles ont reçu l'ordre de déménager.

ENQUÊTE—Le coroner a pratiqué, hier, au No 40, de la rue Polymnie, 3e District, la levée du corps de Jacques Bourda.

PREMIÈRE COUR.—Alex. Noges, homme de couleur, déclaré coupable de larcin, a été condamné à trois mois de prison.

Edward Brown, pour vol d'habits, a été envoyé en prison pour six mois.

COUR DU RECORDER VENNARD. — La Cour du recorder Vennard n'était pas aussi encombrée hier matin qu'avant hier. Les ivrognes et les boxeurs surtout y étaient en moins grand nombre.

Peter Magione a été envoyé devant la Première Cour de District sous prévention de vol de quatre-vingt deux piastres en or et en argent, au préjudice de sa sœur, Cath: Montgomery.

Mary Hayden et Mary Sweeney, pour s'être conduites beaucoup moins bien qu'elles ne l'auraient dû, ont été condamnées, l'une à vingt-cinq et l'autre à quinze piastres d'amende.

Ann Williams et une autre ont été condamnées à six mois de détention au workhouse pour une violation des ordonnances de la ville.

Jno Deppacher, accusé d'avoir assailli un enfant, a été envoyé devant la Première Cour de District.

CONTREFAÇON—Le public est mis en garde contre de faux greenbacks de vingt piastres qui circulent en ce moment en ville. On a fait le chiffre 20 du chiffre 2.

Il est très facile de s'apercevoir de la contrefaçon en regardant le corps du billet.

EDITION D'HIER SOIR.

### LA PRETENDUE ELECTION DU 2 NOVEMBRE EN LOUISIANE.

Moins heureux que leurs devanciers de l'année dernière, MM. Field et Cottman ne paraissent pas devoir obtenir une admission définitive dans la Chambre des Représentants. Ils avaient été admis par le greffier de l'ancienne Chambre, M. Etheridge, sur la présentation du certificat suivant:

Moi, John Leonard Riddell, gouverneur de l'Etat de la Louisiane, dûment et légalement élu par les votants du dit Etat, conformément à la Constitution et aux lois du dit Etat, je certifie qu'à une élection, qui a eu lieu dans le dit Etat, le 2 novembre 1863, en conformité avec les lois du dit Etat, dans le but d'élire cinq représentants du dit Etat au 38e Congrès des Etats-Unis, les personnes suivantes ont été régulièrement élues pour représenter le dit Etat dans le dit Congrès pour le terme de deux ans depuis le 4 mars 1863, savoir:

Pour le Premier District Congressionnel—A. P Field.

Pour le Second District Congressionnel—Thomas Cottman.

Pour le Cinquième District Congressionnel, composé de tout l'Etat de la Louisiane—Joshua Baker;

Lesquels ont été régulièrement élus en conformité avec la Constitution et les lois dudit Etat de la Louisiane.

En témoignage de quoi, moi, John Leonard Riddell, gouverneur, élu comme ci-dessus, et dument assermenté, je commissionne lesdites personnes, ainsi élues et assermentées, pour représenter ledit Etat dans ledit 38me Congrès des Etats Unis et leur donne ce certificat comme preuve de leur élection légale et régulière; et j'y appose ma signature et mon sceau particulier d'emploi (le sceau public de l'Etat étant gardé en la possession des ennemis publics de l'Etat), ce 20e jour de novembre, en l'année de Notre Seigneur 1863 et la 88e de l'Indépendance des Etats Unis d'Amérique.

J. L. RIDDELL,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane

Dans la séance du 7 M. Stevens, de la Pennsylvanie, a demandé qu'on rayât des rôles les noms de MM. Field, Cottman et Baker. La proposition ayant été écartée, un membre a demandé s'il y avait eu des protestations contre l'élection et le greffier a répondu:

"Le greffier de la Chambre a reçu une lettre d'un monsieur s'intitulant avocat-général, nommé par le gouverneur militaire; il a aussi reçu un mémoire signé par 50 ou 60 messieurs se disant le comité 'Free State' de l'Etat de la Louisiane" et qu'il a mis de côté comme ne venant pas d'une corporation établie; cependant le membre de la Chambre peut l'avoir s'il le désire."

Après l'élection du Président, lorsque les membres ont été appelés à prêter serment, M. Stevens a demandé que les noms des représentants de la Louisiane fussent omis jusqu'au lendemain. Une longue discussion s'est élevée à ce sujet. On a rappelé l'admission de M. Flanders et Hahn; il est vrai que ceux-ci s'étaient déclarés abolitionnistes et avaient fait des discours dans la Nouvelle Angleterre. Dans le cours de la discussion on a fait remarquer que MM. Field et Cottman s'étaient déjà présentés au sergent d'armes pour toucher leurs frais de route et leur *per diem*.

Une motion ayant été faite de renvoyer les certificats au comité des élections, M. Allen a demandé qu'elle fût déposée sur le bureau; sa demande a été repoussée par 101 voix contre 71 et la motion adoptée par un vote semblable.

Que de gens se disputent l'honneur de représenter ce bon peuple de la Louisiane sans son consentement, et comme cette fois, à son insu; mais on en verra peut-être bien d'autres. En temps de révolution, il ne faut s'étonner de rien.

VIRGINIE DE L'OUEST. — Washington, 10 décembre—La législature de la vieille Virginie a complété son organisation le 10 à Alexandrie.

Le message du gouverneur Pierpont a été lu dans les deux chambres. Il contient un argument contre la sécession et il discute en faveur de l'émancipation des esclaves dans l'Etat. Il recommande en plus à la législature de convoquer une convention populaire pour sanctionner cette modification à la constitution. En réponse à l'assertion émise que la majorité des habitants de l'Etat sont des rebelles, il déclare que les soudammés bérés et les mendiants, ainsi que ceux qui se sont révoltés contre le gouvernement ne doivent pas voter, et que les citoyens loyaux ont seuls droit à une représentation dans l'Etat. Il approuve la proclamation d'émancipation du Président. Sans l'adoption de ces mesures, je prédis, dit-il, une lutte interminable et des déchirements continuels.

### RUMEURS SUR DES PROPOSITIONS DE PAIX.

Le *Herald* du 13 publie la dépêche suivante datée de Washington le 12:

Le bruit a circulé ici aujourd'hui et on dit qu'il court aussi à New York que six commissaires sont en route pour cette ville afin de négocier des conditions de paix entre les rebelles et le gouvernement.

Cette nouvelle est sans doute prématurée, bien que des avis particuliers reçus de Richmond et d'autres parties de la Confédération indiquent que, sous la pression de désastres répétés et l'accroissement des privations et de la détresse, le moment approche où la création d'une pareille commission, en dehors du gouvernement rebelle et sans son concours, n'est pas improbable.

Ce bruit a été si souvent mis en circulation qu'on le regarde généralement comme une tentative faite pour influencer la Bourse. Il a été mis en avant cette fois probablement comme un ballon d'essai pour voir comment le gouvernement et le peuple des Etats loyaux accueilleraient une semblable tentative.

## Le message de M. Lincoln.

Le message du Président des Etats-Unis inspire au *Courrier des Etats-Unis* les réflexions suivantes:

Peu de documents ont gardé jusqu'à la dernière heure le secret de leur contenu, d'une manière aussi complète que le message communiqué hier au Congrès par M. Lincoln. Depuis la veille, cependant, quelques vagues rumeurs faisaient pressentir que le Président ménageait une surprise au pays. Elle s'est réalisée, comme on le verra par la dernière partie du message et plus encore par la pièce qui lui sert de complément sous le titre de *Proclamation d'Amnistie*.

En lisant ces deux mots, la première impression du public sera ce qu'a été la nôtre: un sentiment de joie, un mouvement d'espérance. Mais la lettre de la proclamation ne tardera pas à dissiper une vaine illusion. Les restrictions dont M. Lincoln entoure son amnistie, les termes dans lesquels il ouvre aux Etats insurgés le chemin du retour vers l'Union, sont évidemment destinés à produire dans le Sud un redoublement d'irritation bien plutôt qu'à y éveiller des idées de soumission.

Nous n'examinerons pas en ce moment s'il était possible de mieux faire ni comment cela eût été possible. Nous nous bornons à traduire notre impression, en disant que le silence eût été préférable à ce simulacre de propositions conciliantes, propres uniquement à jeter de l'huile sur le feu.

Leur caractère impolitique au point de vue de leur but apparent, est tellement flagrant à nos yeux, que nous sommes involontairement conduits à chercher une arrière pensée secrète dans l'inspiration qui les a dictées. M. Lincoln n'a pu se méprendre sur la portée de ces prétendues avances pacifiques. S'il en attend quelque résultat, ce serait tout au plus l'éventualité allusoire d'une scission entre les chefs de la rebellion et les sécessionnistes obscurs qui pourrait allécher la perspective de voir finir leurs souffrances. Mais l'esprit des populations du Sud doit être trop bien connu à la Maison Blanche pour que l'on s'y berce d'un si chimérique espoir. Nous penchons plutôt à voir dans la proclamation un acte de simple tactique de parti, peut être aussi une manœuvre de candidature personnelle.

Envisagée ainsi, elle ne manque pas de cette habileté subalterne, qui est un des traits caractéristiques de M. Lincoln. Elle sert à deux fins. Tandis qu'elle consacre implicitement l'alliance définitive du Président avec le parti abolitionniste pur, elle affiche un semblant de condescendance envers le parti de la paix, et tandis qu'elle est destinée à pousser le Sud plus avant que jamais dans la voie d'une résistance désespérée, elle affecte de lui offrir une réconciliation qu'on lui reprochera amèrement plus tard de n'avoir pas acceptée. Ce déploiement de magnanimité, qu'on sait d'avance devoir être infructueux, sera une arme excellente aux mains du républicanisme contre la démocratie, dans la prochaine campagne présidentielle. Tout bien examiné, c'est là le véritable objet auquel M. Lincoln semble avoir visé.

Quant au message en lui-même, sauf la partie consacrée à un commentaire assez peu lucide de la proclamation, il n'est qu'un pâle sommaire des rapports individuels de chacun des membres du cabinet. Le chapitre réservé aux affaires extérieures n'est lui-même qu'une rapide énumération des questions pendantes ou réglées dans le courant de l'année. Un seul passage arrête l'attention: c'est celui où M. Lincoln s'étonne que les gouvernements européens refusent de laisser traiter comme belligérants ceux de leurs nationaux que la sécession a surpris dans le Sud. Prétendre assimiler aux insurgés des étrangers dont le seul crime est de subir passivement leur part des malheurs de la guerre civile, est une doctrine trop nouvelle pour n'être pas digne de remarque.

Le dernier paragraphe du message est en somme, celui où il faut chercher l'expression la plus sincère et la plus complète de la pensée intime de M. Lincoln. Il y fait appel à un redoublement d'efforts dans la poursuite de la guerre, comme la seule chose sur laquelle on doive réellement compter. Il donne par là lui-même la mesure de la valeur qu'il attache à son amnistie fictive et des résultats qu'il en attend.

### MOUVEMENTS DU GENERAL MORGAN.

Le Louisville (Ky) *Democrat*, mentionnant l'arrestation de deux officiers de Morgan près de cette ville, ajoute:

Les prisonniers disent que Morgan, avec les autres officiers, monta dans le train de Columbus un quart d'heure après son évasion et qu'il vint de ce côté—Ils furent retenus et couché rent sous un vieux hangard jusqu'au lendemain soir et partirent de nouveau. Ils disent que Morgan et les autres officiers étaient en avant et que leur intention était de traverser le Cumberland mercredi soir. On rapporte que Morgan doit avoir le commandement des diverses bandes de guerillas dans cet Etat, qu'ils seront tous appelés sur la rive Sud du Cumberland et qu'aussitôt qu'ils seront réunis, ils feront une incursion dans l'Etat par la ligne du chemin de fer de Louisville à Nashville.

### LA QUESTION MEXICAINE.

On a commenté beaucoup dans les cercles diplomatiques le silence du Message de M. Lincoln sur les affaires du Mexique. La législature mexicaine regarde cela comme de bon augure et la législature française l'interprète comme un signe d'hostilité—*Corresp. de Washington*.

—M. Pendleton, représentant de l'Ohio, a annoncé à la Chambre son intention de présenter un bill pour recevoir les membres du cabinet dans l'enceinte de la Chambre et du Sénat, et leur permettre de prendre part aux débats sur les affaires respectives de leurs départements. Encore un pas vers l'assimilation de la machine gouvernementale avec celles d'Angleterre, de France, de Belgique, d'Italie, d'Espagne et de presque tous les autres pays d'Europe.

## Nouvelles du Nord.

Le correspondant du N. York *Post* lui écrit de Washington que lorsque les membres de la Chambre prêtaient le serment d'office, on a remarqué que Ben Wood et James Brooks ont négligé de lever leurs mains droites. Ils ont écouté M. Colfax quand il lisait le serment, comme s'ils n'y donnaient pas leur adhésion. Le serment est nouveau et excessivement strict contre quoique ce soit qui ressemble à la trahison.

Une dépêche de Portland du 11 dit:

La canonnière des Etats-Unis, *Acacia*, qui est partie de Boston mercredi pour se mettre en chasse du steamer *Chesapeake*, a relâché à Portland hier soir, en détresse, avec 7 ou 8 pieds d'eau dans sa cale. Ce steamer a été sur le point de sombrer et sans le prompt secours qu'il a reçu, il aurait certainement coulé bas, car ses pompes ne pouvaient franchir la voie d'eau. Il a été conduit dans le dock de l'Atlantique.

Une dépêche de la même date mais un peu plus récente, ajoute:

On suppose que la canonnière *Acacia* a été sabordée par une portion de son équipage, qui a déserté aussitôt qu'elle a été amarrée au wharf.

Le steamer *Chesapeake* avait à bord 100 balles de coton, valant probablement $40,000 et pour $10,000 de sucre; tous produits appartenant à des négociants de Quebec.

Newbern, Caroline du Nord, 5 décembre—Les journaux de Wilmington sont pleins d'annonces relatives à des ventes de marchandises par cargaisons, toutes marchandises qui sont arrivées en forçant le blocus. Le sucre se vend à 3 cts la livre et d'autres articles se vendent au même taux, par suite d'une immense accumulation de marchandises dans ce port. Tous les chemins de fer de Wilmington sont en opération jour et nuit, à l'exclusion de toutes les autres affaires, pour transporter des approvisionnements à l'armée rebelle et des marchandises dans l'intérieur de Wilmington. On compte plus de 200 steamers et navires, appartenant à différentes lignes, qui sont engagés dans le commerce de contrebande avec ce port.

Le *N. Y. Express* du 11 dit: Le capitaine Francis, du brick Scottland, à Saybrook, Conn., rapporte que le 22 novembre il a vu, à environ deux milles de Turk Island, un grand steamer armé, pouvant porter 2000 tonneaux. Il était à roues, gréé comme une barque, peint en noir, avec un tuyau de cheminée blanc. Les autorités de l'île ont fait un signal auquel le steamer étranger a refusé de répondre; mais un pilote qui fut envoyé aux informations, revint en disant qu'on lui avait répondu que c'était le Georgia.—Le Georgia est-il un steamer à roues?

—M. Mercier, ministre français à Washington, vient d'obtenir un congé, pour aller visiter sa famille en France. Les relations diplomatiques entre les deux pays sont devenues tellement amicales que la présence du ministre à Washington n'est plus aussi nécessaire.

—"La compagnie américaine du télégraphe" a transmis le dernier message de M. Lincoln, qui ne contenait pas moins de *huit mille* mots, en 52 minutes de Washington à New York, en laissant des copies à Baltimore et à Philadelphie. Les journaux qui font partie de la Presse associée, en ont tous reçu des copies parfaitement correctes et très lisiblement écrites. Bien que la transmission de ce long document n'ait été entreprise à Washington qu'après que la lecture en avait été commencée au Congrès, il était arrivé en entier à New York, et une bonne partie en était déjà composée par les typographes de nos feuilles du soir, une demi-heure avant que cette lecture eût fini au Capitole.

### AFFAIRES FINANCIERES.

On écrit de Washington au *Herald* à la date du 11:

La hausse de l'or à New York, nonobstant la condition favorable des finances nationales, telle qu'elle a été exposée dans le rapport de M. Chase, donne lieu à beaucoup de remarques. L'attention publique ne paraît pas se porter sur cette partie du message qui indique de la part du secrétaire le projet de conduire ses opérations futures en vue d'une reprise de payemens en espèces que tout le monde regarde bien comme impossible en ce moment. On dit pour expliquer la raideur du marché de l'or, qu'il existe à New York une combinaison, composée d'un certain nombre de capitalistes et de riches négociants, qui sont détenteurs de grands lots de coton, de sucre et aussi de marchandises sèches, &c.... importés sous les taux actuels de change et que cette combinaison a d'immenses fonds en jeu, jusqu'à 7 millions, dit-on, consacrés à détruire l'effet que le rapport du Secrétaire aurait pu avoir sur le cours de l'or et du change.

Des hommes influens de New York et d'autres centres commerciaux ont représenté à M. Chase combien il était important pour le gouvernement et le pays de rompre cette combinaison et divers plans ont été préparés pour atteindre ce but. M. Chase, cependant, continuera à suivre sa propre politique et l'on croit qu'il déjouera toute combinaison ayant pour objet la dépréciation de la circulation nationale et l'augmentation des frais du gouvernement dans l'œuvre de la suppression de la rebellion.

## BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

*Mercredi, 23 décembre, à 5 heures P. M.*

COTON—Il n'y a pas eu de ventes à l'encan, aujourd'hui, et très peu à l'amiable. Aussi, bien que la demande ait été assez bonne, les transactions ne comprennent que 111 balles dont un lot irrégulier de 25 balles à des prix qu'on ignore, 48 balles de bon ordinaire à low middling à 69, 3 de strictement middling à 72, 22 à peine middling à 72½ et 16 de strictement middling à 73. Il s'est vendu, hier, outre ce que nous avons annoncé, 250 balles, à des prix extrêmes, dit-on. Les détenteurs se montrent très fermes.

SUCRE—Les rapports arrivés ce matin ont été très faibles, mais le stock en main est fort. Le marché est calme mais stable et les prix fermes à la baisse d'hier. Les ventes d'aujourd'hui embrassent 400 boucauts, en divers lots, pris en majeure partie pour l'exportation à 9¼ à 9¾ cts pour le bon commun, 10½ à 11 cts pour le fair à fully fair et 11¼ à 11¾ cts pour le prime à choix de la nouvelle récolte.

MÉLASSE—Il y a eu une bonne demande aujourd'hui et les ventes se sont élevées à 900 barils, écoulés aux prix d'hier, et ne laissant en premières mains qu'un stock peu considérable. Ordinaire, 50 cts, prime 51 à 54 et choix 53 à 54 le gallon.

FARINE—Hier, sans avis préalable, il s'est vendu 500 barils à $9 pour l'ordinaire extra et $9 50 le baril pour l'extra de choix. Les marchandises se sont montrées affairées, aujourd'hui, sur le marché, mais le résultat des opérations n'avait pas encore transpiré au moment où nous prenions nos informations.

FOURRAGE—Le stock de foin est fort, mais est en majeure partie hors de marché. Le foin du Nord, inspecté, se vend en petits lots, à $66 le tonneau. Le marché est presqu'entièrement dépourvu de maïs et de son, en même temps que le stock d'avoine est très faible.—Un lot de 500 sacs de son s'est vendu au débarcadère, à $1 45 les cent livres. Environ 200 sacs d'avoine ont changé de mains à $1 30 et 350 sacs de maïs jaune de la Louisiane se sont écoulés à $1 65 à $1 67½ le boisseau.

BACON—Il s'est fait des ventes d'environ 90 barriques d'épaules, en trois lots à 9¾ cts la livre.

PORC—Un lot de 50 barils de mess s'est vendu, hier à $19 50 le baril.

BEURRE—Un lot de 19 fréquins de beurre choisi de l'Ouest s'est vendu à 31 cts la livre.

POULES ET DINDES—Hier, au débarcadère, les poules se sont vendues $5 la douzaine et les dindes $16.

FRET—Il se fait peu de chose dans le fret. Nous cotons: 2 c à la livre de coton sur les transports du gouvernement pour New York, 3 cts sur les steamers de la malle—Sur navires à voiles, $1 75 à $2 par balle de coton, $1 40 à $1 50 par boucaut de sucre et 40 à 50 cts par baril de mélasse.

—Ventes à l'encan aujourd'hui. 10 fréquins beurre à 18¼ à 19 cts, 10 caisses sardines en quarts de boîte à 18 cts, 25 caisses chandelles de Star à 25 cts. 2740 sacs gros sel à $2, 615 sacs de fin à $2 80 à $2 91, 796 balles pommes de terre à $2 59 à $2 92½, 10 sacs café de Rio à 34 cts, 20 barils ails à $1 50 et 15 barriques porter à $1 75 la douzaine.

## MARCHE AUX BESTIAUX

Jefferson City, 24 décembre 1863.

Il n'est pas arrivé de bestiaux hier—Vendu, 70 bœufs, 85 cochons, 10 veaux et 3 vaches. A vendre, 547 bœufs, 375 cochons, 563 moutons, 46 veaux et 14 vaches.

Bœuf de l'Ouest 1re qualité, net 17 cts la liv.
" 2e " " 14 "
" 3e " " 12 "
Veaux, 1re qualité, par tête $18 à 25
" 2e qualité, par tête $ 9 à 15
Vaches, 1re qualité, par tête $21 à 25
" 2e qualité, par tête $17 à 18
Cochons, par gr 9 à 11 cents la livre.
Moutons, suivant la qualité, par tête $ 4 à 10
Vaches à lait, par tête, $40 à $91 pièce.

## LISTE MARITIME.

Pour la liste des arrivages et des départs, celle des produits et des marchandises reçus par la mer, par le fleuve et les chemins de fer, avec les noms des consignataires, &c., voir la partie anglaise.

## ATTENTION

Propriétés améliorées, devant être vendues à l'encan par le Shérif.

Nous appelons l'attention publique à la vente qui sera lieu aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du Shérif. Cette vente comprend—1o deux magasins en briques, à deux étages, situés rue de la Nouvelle Levée entre Poydras et Gravier, 1er District—2o Cette jolie résidence pour famille, située à l'angle des rues des Remparts et du Maine, 2me District—Voir aux annonces.

### OBJETS POUR ETRENNES.

M Gabriel Léaumont, encanteur, vendra, à son magasin d'encan, aujourd'hui, à 10 heures—240 lots de bijouterie, tels que bracelets, broches, chaînes, en or, et articles en or pour étrennes.

Nous appelons l'attention du commerce sur la vente à l'encan de Scrips et Stocks, qui doit avoir lieu aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre Douane et Canal, par le ministère de Bernard Turpin encanteur. Voir aux annonces.

Nous appelons l'attention du commerce sur la vente à l'encan de vins de Bordeaux, en barriques, qui doit avoir lieu aujourd'hui à 10 heures et demie, à midi sur la Levée, entre Ursulines et Hôpital, par le ministère de Bernard Turpin, encanteur.

MM. Phinney & Amory vendent, aujourd'hui, à midi moins un quart, 4 balles ou davantage, de coton, à leur magasin d'encan, au coin des rues Camp et Commune.

Mr. R. Scott, vend des saindoux, des conserves du whisky, du claret, ce matin, à 10 heures, à son magasin d'encan, rue des Magasins No 54.

M. R. T. Montgomery, encanteur, vend, aujourd'hui, 24 du courant, à 10 heures et demie, sur la Levée, au poteau 21, 2e District, foin.—A 1 heure, au magasin d'encan, rue du Camp, No 93, 217 balles coton. Des échantillons seront exposés à la vente.

M. J. P. Boisseau vend des jambons Quaker et des groceries, ce matin, à onze heures, à son magasin d'encan, au coin des rues Magasins et Gravier.

M. H. H. McLean, encanteur, vend du sirop, des jambons, du saindoux, du whisky, du tabac &c, &c, ce matin, à onze heures, à son magasin d'encan, au coin des rues Magasins et Commune.

M. F. F. Trinchard vend des groceries, des provisions et des liqueurs, ce matin, à 10 heures, à son magasin d'encan, rue Gravier, No 42.

### Compagnie de la Banque du Canal de la Nlle Orléans.

Nlle-Orléans, 24 décembre 1863

CETTE Banque sera fermée le Jour de Noël, 25 du courant, le 1er et le 2 janvier prochain.
C. JUMONVILLE,
24déc—au 2jv faisant fonctions de caissier.

## Hébert & Escousse,

**LIBRAIRIE FRANÇAISE,**
**131, rue de Chartres.**

REÇU PAR L'EVENING STAR
Un magnifique assortiment de
**LIVRES POUR ETRENNES,**
Des Bibliothèques Mame, Lehuby, etc.

Volumes in-12 et in-8o Toile et Tranches **Dorée, Richement enluminée,**

Vols in-12 dans les prix de 25, 30, 40, 50, 75, $1,
So PETITS et GROS CARACTÈRES, dans les prix de $1 $2 50, $3, $3 50 et $4 le volume.

**LIVRES DE PRIERES,**
EN FRANÇAIS ET EN ESPAGNOL,
**Reliure riche et ordinaire,**
En IVOIRE VELOURS, monture ARGENT et imitation, CHAGRIN, &c, dans les prix de $1 à $10.

PLUS—UNE BIBLIOTHEQUE,

Comprenant à peu près les ouvrages des meilleurs auteurs français, anciens et modernes, tels que:
Thiers—Révolution française,
" Consulat et Empire—Complet,
Œuvres de Buffon, Lamartine, Hugo, Voltaire, Lafontaine, Corneille, Molière, &c. 23 déc—au 31

## Marchandises Sèches pour les jours de fêtes.

**T. DANZIGER**

VIENT de recevoir par l'Evening Star—50 yardes mousseline de laine unie en couleur à 30 cents
100 yardes reps en couleur, rayures nouveaux à 40 "
700 " do do enluminées à 50 "
400 " popeline do à raies soie, joli art. à 75 "
800 " mérinos français à $1
600 " cachemires do à 1 50 "
2500 " mousselines à 20, 25 et 30 cents, comprenant une partie des étoffes (pour robes) à meilleur marché et des plus belles qu'il y ait en ville.

Mouchoirs brodés à $1 25.
Voiles grenadine, toutes couleurs.
Serviettes à franges, à $3 la douz.
Couvrepieds de Marseille, joli article,
Parures valenciennes à très bas prix.
160 douzaines gants de peau de chevreau, &c., &c, &c.
—Egalement—
500 douzaines bonneterie anglaise que je vendrai à 50 pour cent au-dessous du prix du marché.
150 douzaines chemises de peau pour dames et messieurs,
50 douzaines caleçons pour messieurs,
FLANELLES blanches,
CASIMIRS, SATINETS,
COUVERTURES blanches et grises, &c., &c., &c.
THEO. DANZIGER,
23déc— au coin des rues Royale et St. Philippe

## Liquidation

*POUR CAUSE DE DEPART.*
**Mme SOPHIE SEEUWS,**
*53, rue Royale, encoignure Bienville,*

Annonce aux dames qu'ayant vendu sa maison pour le 1er février prochain, elle fera une nouvelle réduction sur toutes ses marchandises pour hâter la liquidation. Elle invite les dames qui voudront faire de bons marchés à venir voir ses articles. Elles trouveront une quantité d'articles riches sur lesquels une réduction sera faite de cent pour cent.

Chapeaux de paille et crin, de....$3 à 10
do de velours riches, de....14 à 15
do pour enfants, de....5 à 10
Pointes en dentelles de laine, de....15 à 30
Pèlerines et Rotondes do do....10 à 40
do Chantilly, de....25 à 75
Voilettes, vraie dentelle, de....3 à 10
Barbes Chantilly, de....3 à 10
Pèlerines application et valenciennes, de....15 à 20
Valenciennes et entre-deux de valenciennes de parure en point d'Alençon et application, depuis....6 à 100
Col application....3 00
Cache-coeurs noirs, brodés et garnis de dentelle....3 50
do do unis de....6 00

Une grande quantité d'autres articles.

A vendre à des conditions avantageuses: Un beau lustre de salon et une machine à coudre n'ayant servi que trois mois. 19déc—jusq 31jv

## Grande réduction dans les prix DES Machines à coudre de Singer

**RUE DU CAMP, No 17.**

AYANT été nommé agent pour la vente des machines à coudre de Singer, j'ai pris le grand magasin No 17 de la rue du Camp, où j'offre un bon assortiment de machines à des prix réduits de beaucoup. Chaque machine sera garantie pour trois ans.

Les véritables AIGUILLES de Singer, reçues directement de la fabrique, sont vendues maintenant à des prix réduits.

A vendre également, un assortiment d'aiguilles de choix et des parties de machines.
THOMAS F. BROWNE, rue du Camp No 17,
12 déc—1m en face du City Hotel.

## ACHAT D'ORET D'ARGENT.

LE SOUSSIGNÉ vient de recevoir de France un magnifique assortiment de LUNETTES, de PINCE-NEZ et de VERRES de toutes sortes, du meilleur choix et qu'il vendra à des PRIX MODERES.
POSE et CHANGE de verres.
Vente de COUVERTS ALFENIDE garantis.
**C. ROUYER,**
rue Chartres, No 125,
1nov—M.J.S.&D.—1m près l'hôtel d'Orléans

### AVIS IMPORTANT.
**C. MARMU,**
*60, rue Royale, entre Bienville et Conti,*

A l'honneur d'informer le public en général qu'il fait des CARTES DE VISITE à $3 la douzaine et $2 la demi-douzaine, supérieures à celles de tout autre artiste de cette ville.

On demande un prenier, pour servir de bureaux, deux belles salles, dont une fglassé fassé à la rue Royale, avec installation de gaz, &c. S'adresser à
10déc—1m C. MARMU, au 1er.

### AVIS.

Le steamer EVENING STAR, commandant Wm Robert Bell, arrivé de New York, est en déchargement à son wharf, en face de la Place Jackson. Les consignataires sont priés de venir payer leurs comptes de fret à notre bureau et recevoir leurs marchandises sur la Levée, attendu que ni le steamer ni les consignataires ne seront responsables d'aucune avarie après qu'elles ont été débarquées. ELLIOT & McKEEVER, agents.
23déc—3 rue Natchez No 33.

### BUREAU DU CONTROLEUR,
**Hotel de Ville—Nlle-Orléans, 21 déc. 1863.**

Les soumissions pour les marchés suivants ayant été repoussées aujourd'hui, avis est par le présent donné que des propositions cachetées (devant être endossées "Propositions pour l'achat du Revenu des Marchés"), seront reçues dans ce bureau jusqu'à samedi, 26 du courant, à 3 heures P. M.—

Marché Poydras,
Marché Dryades,
Marché Claiborne,
Marché Tremé,
Marché du Port,
Marché Washington,
Marché St. Bernard,
Marché Lafayette ou Soraparu.

STODDART HOWELL,
Contrôleur.
Approuvé JAMES F. MILLER,
Capt. A. des E. U. et maire par intérim.
23déc—3f

### DEMANDE DE DIAMANT.

UNE dame désire acheter une bague montée d'un beau diamant solitaire, ou montée en perles. Donner la réponse aux initiales J. D. au bureau de "l'Abeille" en indiquant le prix de la bague et l'endroit où on pourrait l'examiner. 23 déc—2f

### Charbon. Charbon.

150 tonneaux charbon de Schuylkill (cendre blanche) de qualité supérieure, pour l'usage des familles, à vendre à prix réduits, par BERNARD TURPIN,
23 déc—3f 83, rue Vieille Levée.

### A VENDRE,

A l'amiable, pour cause de départ, jusqu'au 25 Décembre, une grocerie bien achalandée, située au coin des rues Ste Anne et Remparts. On vendra également un mobilier.
Pour les conditions, s'adresser sur les lieux. 23déc—3

### Vache trouvée,

Est entrée chez le soussigné dans la soirée du 21 de ce mois, une VACHE de couleur noire. Le propriétaire peut la réclamer en payant les frais de nourriture et d'annonce. MAUTEMPS,
23 déc—2 encoignure Apollo et Louisiana à Bouligny.

### 25 PIASTRES de RECOMPENSE.

CHEVAL et MULET VOLÉS. Il a été volé dans la soirée du samedi, 19 de ce mois, un cheval noir ayant la queue coupée d'assez grande taille.

Aussi un mulet noir, ayant une cicatrice à la hanche gauche, sans autre marque apparente.

La personne qui ramènera lesdits animaux chez le soussigné, ou qui fera découvrir le voleur ou le recéleur, recevra la susdite récompense.
JEAN LOUIS ESTRADE
21 déc—3 Coin Bienville et St Patrick, 3me District

### Bureau de la compagnie du canal Carondelet et Navigation de la Nouvelle-Orléans.

L'ELECTION annuelle par les actionnaires de neuf directeurs de cette compagnie pour l'année prochaine, aura lieu à ce bureau, lundi 18 janvier 1864, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
23déc—au 18janv LOUIS GAUNET Secrétaire.

### Avis au Commerce, Arts et Industrie.

UN CATALOGUE, contenant près de 800 noms de rues ou propriétés et il titule CONDUCTEUR DU PIETON dans les Paroisses d'Orléans et Jefferson, doit être mis sous presse pour être livré au public vers le premier janvier prochain.

L'auteur de ce travail, sur la demande qui lui en a été faite, réserve une large place pour les annonces que le public voudrait y faire insérer au prix de 25 cents la ligne. Ces annonces seront d'autant plus avantageuses que le public, pauvre comme riche, pourra se procurer cet utile Conducteur pour le modeste somme de 25 cents, et sera considéré par lui comme un Directory populaire. Pour les annonces, s'adresser à l'imprimerie de M. L. E. Marchand, No. 201, rue Chartres, entre Ste-Anne et Dumaine, et jusqu'au 28 du courant inclusivement.
Nouvelle-Orléans, 21 décembre 1863. 22déc—4f

### Vins! Vins!

EN débarquement de la barque VORWAERTS de Bordeaux—
30 barriques VIN ROUGE ordinaire, en débarquement du navire Henriette, de Bordeaux,
40 barriques VIN ROUGE Pauillac pour famille,
200 paniers CHAMPAGNE B. & E. Perrier,
100 caisses SARDINES B. Bassets de Thomas.

MOUTARDE.
—EN MAGASIN—
30 barriques VIN ROUGE St. Estephe,
Bourg,
St Laurent,
St Julien,
St Estephe supérieur,
500 caisses VIN ROUGE Léoville Médoc,
Pape Clément,
Larose Médoc,
Boyer Cantenac,
Chateau Lanessan,
Desmirail Margaux
BOURGOGNE, divers, de J. Laussure & Cie.

50 paniers PIPER Heidsieck véritable.
15 quarts pipe COGNAC J A Guerin 1847
A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr.
18déc—1m 37, Vieille Levée.

### DIVERS.

50,000 CAPSULES pour bouteilles,
10,000 CERCLES blanchis, à caisses,
50 rames PAPIER à envelopper,
2 caisses CIRE à cacheter les bouteilles,
1 caisse VANILLE,
ARTICLES DIVERS POUR CONFISEURS
A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr.,
18déc—15f 37, Vieille Levée.

### Ed. FROIDEVAUX

53........Chartres........53

A l'honneur d'informer les dames que, voulant depuis le jour de nouveaux envois des marchandises à perte, DENTELLES, BRODERIES, CHAPEAUX, CONFECTIONS, &c., elle les ... pour que ses commandes ... nouvelles de ..., les faire profiter d'une nouvelle baisse de prix, il coutera

**Chapeaux élégants à $9 et 10, de riches à $11 et $8.**

... Façons de Robes, Paletots et Rotondes simples à $4 ... 7déc—9f

### BROTT & DAVIS,

RUE GRAVIER, No 23, COIN TCHOUPITOULAS

En remerciant le commerce de la ville et celui de la campagne de leur généreux appui, appellent leur attention sur l'immense stock de marchandises sèches qu'ils ont reçu par les derniers steamers—JOBS de toutes espèces en nouveautés, articles de fantaisie, bonneterie, broderies, &c. &c. à vendre à bas prix—

Constamment en magasin:
COTONS ECRUS Standard 4¼ à draps,
COTONS BLANCS Standard 4¼ à chemises,
do second 4¼ do,
do de toutes espèces,

Le meilleur assortiment de coutils à matelas. Bonbons, Stripes à chemises, ginghams, jeans, batistes, kerseys unis, dito imprimés, satins de toutes espèces et couleurs, casimirs de toutes espèces.

Un grand et magnifique assortiment d'indiennes rouges, bleues, garance, &c.

Le plus beau choix d'étoffes de deuil, à très bas prix

Egalement—Une consignation spéciale d'indiennes de printemps et linons les plus recherchés, à vendre par colis seulement.

Un bel assortiment de vêtements a été ajouté au stock et se recommande aux acheteurs par les genres et les prix des articles. 7 déc—

### DEMANDE D'APPARTEMENT

ON demande pour un monsieur et son domestique (blanc) un appartement meublé, avec pension, dans une famille comme il faut où l'on parle le français. S'adresser à M. X. Y. Z., au bureau de ce journal.
21 déc—4

### ON DEMANDE

UNE dame de vente parlant anglais et français et munie de bonnes recommandations. S'adresser chez Mme Olympe, 32 rue de Chartres. 19déc—6

### ON DEMANDE

DE bonnes ouvrières en modes et robes. S'adresser chez Mme Sophie, No 54 rue de Chartres. 18déc—8

### Changement de local.

MM. GRIEFF, BYRNES & CO, se sont établis d'une manière permanente, dans les vastes magasins Nos 43, 45 & 47, de la rue Nlle-Levée, entre les rues Poydras et Gravier, occupés jadis par MM. J. H. et I. N. Marks. Ils y reçoivent en ce moment leurs consignations habituelles et y continueront leur genre de commerce. 17déc—1m

### Traites sur Paris,

En montant à la convenance des acheteurs, par
15déc— J. AVET, enc. Vieille Levée et Bienville

### JOHN TOURO, Notaire,

No 33, Passage de la Bourse.

S'OCCUPERA des affaires maritimes et commerciales, du règlement des avaries, de la collection des billets et du courtage en général. 14 déc—6m

### AVIS.

PAR un acte au rapport d'Adolphe Boudousquié, notaire, en date du 30 novembre 1863, j'ai révoqué les procurations que j'ai données, par deux actes au rapport du même notaire, l'une à Mayer Godchaux, à la date du 5 janvier 1858, et l'autre, à Joseph Simon à la date du 10 mai 1859.
Nouvelle-Orléans, 10 décembre 1863.
11 déc—15f LEON GODCHAUX.

### MARK CHARLES

Trafiquant en VIEUX CUIVRE, FER, PLOMB, HAILLONS, LAINES ET FOURRURES,
*A l'ancien poste,*
**Nos 164 & 166 rue des Magasins.**
11déc—30f

PLUS DE DISTANCE!
**DIVINATION! PREDICTION!**
PAR MADAME ADAH,

Cartomancienne parisienne et élève de Mlle Lenormand. Heures de consultation, de 10 heures du matin à 5 heures de l'après-midi.
21nov—3 f p s Rue St Louis, No 85.

### AVIS.

LA Société existante entre MM GROSJEAN & RAYMOND étant arrivée à son terme, M. CH RAYMOND continue les affaires comme par le passé pour son propre compte. Les personnes ayant des réclamations à faire valoir contre l'ancienne Maison GROSJEAN & RAYMOND, sont priées de se présenter pour être payées, et celles qui doivent de venir régler au plus tôt.
Chs. RAYMOND, Liquidateur,
3déc—1m Coin Royale et Bienville.

Monsieur Chs. RAYMOND profite de cette occasion pour remercier ses amis et ses nombreuse clientèle pour leur patronage, et il les prie de vouloir bien continuer à l'honorer de leur confiance et venir acheter chez lui les meubles &c &c dont elles auront besoin.
3déc 1m Chs. RAYMOND.

### INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES,
**Dirigé par Mme DERON,**
**275........RUE DAUPHINE........275.**

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'Etablissement, ou chez les principaux libraires. 31 aout—1an—tl

### AUX MEDECINS ET AU PUBLIC
**LE Dr. P. J. KEMMER,**
CHIRURGIEN ET VENTOUSEUR,

SAIGNE, pose les sangsues, extrait et nettoie les dents, et exécute d'autres opérations chirurgicales. Office et Résidence, au 1er, No 146, rue Bassin, entre Toulouse et St. Pierre. 15déc—1m

### DRAGÉES ET SIROP DE FER
(TYROPHOSPHATE DE FER.)
**DE FOUGERA.**

CETTE préparation approuvée par l'*Académie Impériale de médecine de Paris*, est journellement prescrite par les médecins les plus distingués comme le remède le plus efficace contre—

*La Chlorose, Leucorrhée, Aménorrhée, Dysménorrhée, Anémie, Dyspepsie, Perte d'appétit, Phthisie, Chorée, Névralgie, Palpitations de cœur, Insomnies, Inquiétudes d'esprit, Irritations des nerfs, Faiblesse générale, Pertes séminales etc—Prix du flacon $1 00, du 1/2 flacon 50 cents.*

Agent E. E. MOUGIN, Pharmacien,
Nouvelle-Orléans. Encoignure Dauphine et Dou
16oct—Mpv—6m

### Bureau du Quartier-Maître en chef,
Département du Golfe.
Nlle-Orléans, 22 décembre 1863.

Le soussigné désire affréter quelques goélettes pour aller prendre du bois et du bois de construction de l'autre bord du Lac. Il sera donné des passes. S'adresser au capitaine MM. Hawes, A. Q. M., au bureau du Quartier maître en chef. S. B. HOLABIRD,
23 déc—2f Colonel et Q. M. en chef.

93.........Vieille Levée.........93

### Grande confiserie à vapeur.
**ERNEST TURPIN**

A l'honneur d'annoncer à sa grande clientelle et au public en général, qu'il confectionne tous les jours des bonbons de tous genres et pour tous les goûts.

Ayant le plus vaste établissement de la ville et ayant acquis une grande expérience dans la manufacture des bonbons les plus fins, il offre ses marchandises à des prix qui peuvent défier toute concurrence.

Il aura toujours un magnifique assortiment de gâteaux fins et remplira avec soin les ordres pour noces et soirées dont on voudra bien l'honorer, à plus bas prix que qui que ce soit. 20 déc—1m

### Etrennes! Etrennes!
**ANCIENNE MAISON BELLANGER**
*Encoignure Royale et Orléans.*

**J. AYNAUD, Confiseur,**

A L'HONNEUR d'informer le public en général qu'il vient de recevoir de PARIS et de MARSEILLE, les articles suivants:

**Dattes muscades, Pistoles, Fruits cristallisés, Figues sèches, Pates d'abricots, en boîtes**

PRUNEAUX fleuris, RAISIN de MALAGA, CÉDRATS, ORANGES, POIRES, PECHES, CHINOIS cristallisés, en caisses,
BISCUITS de RHEIMS, NOUGAT, &c., &c.
Véritable LIQUEUR de la CHARTREUSE.
*—Aussi un grand assortiment de—*
CHOCOLAT en tablettes,
Do à la crême,
Do praline,
FONDANTS et BONBONS assortis.

Prenant en considération la gêne générale, et désirant permettre à ses clients et au public de s'approvisionner, comme de coutume, de dragées pour les fêtes, il a résolu de les vendre au PRIX COUTANT pour cette occasion seulement. Il les vendra donc:

Par livre, 60 sous;
Et à raison de 75 sous pour toute quantité au dessous d'une livre.

La qualité des dragées ne le cède en rien à celle des autres maisons. Les cartonnages seront vendus également au PRIX COUTANT.
20déc—1 2j jusq 1jv.

## CONFISERIE DE L'OPERA,

**Encoignure Bourbon et Toulouse:**

LE soussigné a l'honneur d'annoncer au public et aux habitués de sa confiserie, qu'il vient de recevoir par la voie du Nord, des premières maisons de Paris, pour les étrennes du jour de l'an, Cartonnages, Boîtes riches, Bonbons dragées, Fruits cristallisés, Conûts, Chocolats, Confitures, Liqueurs &c. &c. Ces articles choisis avec le plus grand soin, se recommandent par leur origine même.

Les produits de sa maison, confiés à d'excellents ouvriers, satisferont, il ose l'espérer, par leur fraîcheur, leur arôme et leur saveur.

Désireux de remercier les dames de cette ville, en général, de la faveur qu'elles ont accordée à sa maison, le soussigné a fait écrire une centaine de devises qui leur sont particulièrement destinées.

Et pour que les difficiles circonstances actuelles ne mettent point obstacle aux Etrennes du Jour de l'An, le soussigné se contentant d'un bénéfice minime, vendra la livre de BONBONS 70 cents—Boîtes de bonbons fondants 40 et 25 cents.—Gâteau de Noël—Du fruits et pound-cake.
2 déc—au 3d JULES HIMBERT

### VETEMENTS D'ENFANTS.

**AU PRIX COUTANT!**

Les familles trouveront chez le soussigné un choix varié de VETEMENS et ARTICLES DE TOILETTE POUR JEUNES GENS, JEUNES GARÇONS ET ENFANTS, A TRES BAS PRIX.
A vendre par L. W. LYONS,
2 déc—6 Coin St Charles et Commune.

### VETEMENTS! VETEMENTS!

IL VIENT D'ETRE REÇU
*UN ASSORTIMENT VARIÉ*
—DE—
**VETEMENTS D'AUTOMNE ET D'HIVER,**
DANS LE DERNIER GENRE,
Faits des meilleures étoffes et de la manière la plus solide,

Ainsi qu'un nouveau stock complet de **Chemises et articles de toilette.**

A vendre aux plus bas prix du marché.
N. B.—Vêtements faits sur commande, dans le dernier genre, avec promptitude et soin.
L. W. LYONS,
20 déc—6 Nos 79 et 20, rue St Charles, coin Commune

### BANQUE D'AMERIQUE.
Nlle-Orléans, 17 décembre 1863.

LE 16 du courant, a une élection tenue par les actionnaires de cette institution, ont été élus, à l'unanimité, Directeurs pour l'année—

Chs. Cavaroc, D. Fatjo,
W. B. Schmidt, Aml. Giraud,
A. S. Charpentier, J. J. Fernandez,
C. J. Leeds, J. A. Seignouret,
J. Vives Jr, Chs. Lafitte,
M. Puig, F. Camsaret,
A. Thibault.

Et, aujourd'hui, à une assemblée des Directeurs, M. Chs. Cavaroc a été élu Président à l'unanimité.
19déc—6f AM FORTIER, caissier

EN débarquement du navire HENRIETTE de Bordeaux, et à vendre par les soussignés—
15 barriques vin rouge St Emillion,
... do Sauternes,
50 caisses 12 bouteilles do
100 " huile d'olives,
... 100 boîtes sardines à l'huile,
7 balles 20 mg bouchons potatoir,
... régulière
OSCAR BERCIER & CO.
15déc—7 17 rue St Louis.

EN débarquement du navire GARIBALDI, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés—
... barriques vin rouge Montferrand,
... do Margaux,
... barriques vin blanc Ht. Sauternes,
50 caisses 12 vin rouge,
... do blanc Sauternes,
... vinaigre de vin,
20 barriques vin rouge St Emilion,
600 caisses 12 bouteilles do
OSCAR BERCIER & CO.
15 déc—7 17 rue St Louis.

EN débarquement du navire Vorwarts, de Bordeaux et à vendre par les soussignés—
3 balles de 20 milliers chaque bouchons pointus,
20 do do do
20 barriques vin rouge St Julien,
50 caisses de 12 bouteilles Vermouth
OSCAR BERCIER & Co
15 déc—7 17, rue St Louis

### TABACS A CHIQUER.

REÇU par les derniers arrivages, les TABACS à chiquer suivants—
75 caddies "Upper Ten", Navy, 1|2 liv,
50 3/4 caisses Lemons, Navy, 1/2 liv,
40 1/2 do Pearl—Lemons,
60 1/2 do Peerless naturel,
40 1/2 do A. B. I bull,
25 1/2 do Mary Grey,
40 1/4 do Hazel Dell,
30 3/4 do Aberhard, à 10 s, noir et doux,
40 3/4 do Watson & Co. à 10s do
30 3/4 do John Robinson's Vieille qualité naturel,

C'est le plus grand stock qu'il y ait en ville. On s'y choisit avec soin et il a été manufacturé pour ce climat. Nous garantissons tous ces tabacs pour six mois.
A vendre, aux plus bas prix du marché, par
MAYER BROS., rue Tchoupitoulas, No 51
1er déc—1m et coin des rues Poydras et Natchez

### AVIS.

LA société existant jusqu'à ce jour entre les soussignés, a été dissoute aujourd'hui d'un commun accord.
Nlle-Orléans, 1er décembre 1863. M. BONEY,
ISAAC ISRAEL.

LE soussigné annonce qu'il continuera dorénavant les affaires en son nom et pour son propre compte.
2déc—1m. M. BONEY, Rue Poydras, No 177

### A VENDRE.

UNE des meilleures boutiques d'huîtres, de fruits et de rafraichissements. La maison sera également vendue à bas prix. Bonne occasion pour celui qui voudrait tirer parti d'un petit capital. Pour plus amples détails, s'adresser au No 135, rue Delord, près le Cercle Tivoli. 14 déc—au 31 déc

### Chapeaux! Chapeaux!
**25, Rue des Magasins, 25.**

LE soussigné offre à vendre aux citoyens de la Nouvelle Orléans un très beau choix de chapeaux français et américains, par colis ou par douzaine.

Il reçoit, par chaque steamer, un choix de chapeaux de nouveaux genres.

Manufacture à Brooklyn, New York.
14 nov—1an R. S. BENEDICT

### Chapellerie Française,
**MAISON DREZ,**
**Coin Canal et Chartres.**

Cette maison si bien connue a l'honneur d'offrir à ses amis et au public en général un assortiment complet de CHAPEAUX FANTAISIE pour hommes et enfants, venant d'être reçus par le "Geo. Washington".

La maison DREZ fait sur commande tous genres de chapeaux pour hommes et enfans et fabrique le chapeau à coiffe adhérente. 16déc—1m

### The City Bank of New Orleans
**BANQUE DE DEPOTS,**
Rue du Camp, No 28, coin Commune.

CETTE Banque achète et vend le Change étranger et le Change pour les Etats Unis, l'argent et l'or américain et étrangers et les billets qui n'ont pas cours
1er nov— W. S. MOUNT, Directeur

### Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans
Bureau, rue de la Commune, No 120, 3 Déc, 1863,

UNE élection de six directeurs de cette compagnie pour l'année, à partir du premier lundi de février prochain, aura lieu, à ce bureau, LUNDI, 4 janvier 1864, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
Wm. S. BROWN,
4déc—au 4jan Trésorier.

### Bureau de la Compagnie du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et de Carrollton.
Nlle-Orléans, 1er décembre 1863.

L'ELECTION annuelle de Directeurs de cette Compagnie aura lieu, conformément à la loi, LUNDI, 4 janvier 1864, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi, au bureau No 151½ de la rue Baronne.
RICH. J. EVANS,
2 déc— faisant fonctions de secrétaire.

### Bureau de la Compagnie du chemin de fer de Jefferson et du Lac Pontchartrain.
Nlle-Orléans, 1er décembre 1863.

L'ELECTION annuelle de Directeurs de cette Compagnie aura lieu, conformément à la loi, LUNDI, 4 janvier 1864, de 10 heures du matin à midi et quart, au bureau No 151½ de la rue Baronne.
RICH. J. EVANS,
2 déc— faisant fonctions de secrétaire.

### AVIS.
*Bureau de la Compagnie du chemin de fer de la Nlle-Orléans et des Opelousas.*
Nlle-Orléans, 18 décembre 1863.

CONFORMÉMENT à la 14e section de la charte de cette Compagnie, une réunion des actionnaires aura lieu dans les bureaux, LUNDI, 11 janvier 1864, à midi.
W. H. McLEAN, secrétaire par int.

*Bureau de la Compagnie du chemin de fer de la Nlle-Orléans et des Opelousas,*
Nlle-Orléans, 18 décembre 1863.

Conformément à la 8e section de la charte de cette Compagnie, une élection, par les actionnaires, de 13 directeurs pour l'année commençant le 1er lundi de février, aura lieu dans les bureaux MERCREDI, 20 janvier prochain, de 9 heures A. M. à 3 heures P. M.
18déc— W. H. McLEAN, secrétaire par int.

### LEÇONS A DOMICILE.

UNE jeune personne qui s'est consacrée à l'enseignement depuis plusieurs années, et qui y a acquis une expérience qu'elle s'efforce d'utiliser au profit des enfants qui lui sont confiés, désirerait donner des leçons à domicile. Elle enseigne le français, l'anglais, l'arithmétique, la géographie, l'histoire, etc. Ses prix seront proportionnés à la difficulté des temps.

S'adresser au bureau de l'Abeille ou rue St Bernard, No 20, entre Morales et Bons Enfants. 18 déc—1 j

## BON MARCHE!
## BON MARCHÉ!

GRANDE VENTE DE CLOTURE
DE
**Bottes et Souliers**
Chez J. J. WECKERLING,
*Encoignure Français et Moreau, 3e District*

Avant le transfert de son magasin au coin Esplanade et Victoire, vis-à-vis le Dépôt de la Pompe No 2.
2 déc—2 m

### A LOUER.

PLUSIEURS GRANDS MAGASINS situés rue St. Louis, près du marché au vieux. S'adresser à EDW. DURRIVE,
2 déc—1 m No 2, rue St. Louis.

## SPECTACLES.

### Théâtre d'Orléans.

DIMANCHE, 27 décembre 1863.
**Les Artistes réunis en Société.**

1o. LA JARRETIÈRE ROSE, vaudeville en 2 actes, par M. Roger de Beauvoir. 2o UN GARÇON DE CHEZ VERY, vaudeville en 1 acte, par M. E. Labiche. 3o UNE BONNE POUR TOUT FAIRE, vaudeville en 1 acte, par MM. Jules Adenis et Rostamy. 4o LES DEUX AVEUGLES, opérette bouffe, en un acte, musique d'Offenbach. 5o Intermède musical. 24déc

### Théâtre des Variétés.
**Rue Gravier.**
**Jeudi soir, 24 décembre,**

Et tous les soirs jusqu'à nouvel ordre—Première représentation, à ce théâtre, de THE COLLEEN BAWN, or the Brides of Garryowen, drame de Boucicault—Nouveaux décors par MM. Develle, Cirerl et Campbell.

### Académie de Musique.
SPALDING & ROGERS............Propriétaires.

Jeudi soir, 24 décembre
Deux représentations—La première, à MIDI et la seconde à 7 heures et demie DU SOIR.

### Grand bal paré et masqué,
**Donné par la Société de Bienfaisance des Jeunes Gens, au Masonic Hall, JEUDI soir, 24 décembre 1863,**
*(Veille de Noël)*

Pour les fonds destinés à la construction d'une tombe
—Comité—
*H Dreyfus, J Dubaleu, L Ulm, C Schmid
*W Reinerth, Fs Martin, A Viñas, F Martin
*F Schumacher, *B Marth, F Koerner, E Bary
J A Feuilleley, A Ivey, J Morang, J Schumacher
T McMahon, C O Gerlein, C A Anderson.
*Commissaires.

**Billets—Deux piastres.**

Les Messieurs qui désireraient avoir des invitation pour dames sont priés de donner les noms à l'un des directeurs

Les dames sont priées d'apporter leurs billets d'invitation, car personne ne sera admis sans billets.

Le comité se réunira tous les mercredis et vendredis soir. Il n'y sera positivement pas vendu de billets à la porte le soir du bal

Aucune invitation pour dames ne sera émise après la dernière réunion du comité, le soir du jour qui précédera le bal.

La buvette et le restaurant sont à louer. Pour les conditions, s'adresser dans la rue de Chartres, No 33 coin Douane, ou au No 187 de la rue Vieille Levée, coin Toulouse. 24nov—tous 3os et tlj apre

POUR NEW-YORK via la HAVANE—Jour de départ SAMEDI 2 janvier 1864, à 8 heures du matin.—Le COLUMBIA, steamer favori et régulier de la malle des Etats Unis, commandant, H. B. Barton, partira, du pied de la rue St-Joseph, le 2 janvier, à 8 heures du matin, pour New York et touchera à la Havane pour y débarquer les passagers et les malles des Etats Unis. Pour fret ou passage, (excellents emménagements,) s'adresser à Wm J REID,
22déc—au2j Rue des Magasins, No 33.

### Pour la Havane et New York,
Partant dimanche, 27 décembre, à 8 heures A. M.

POUR NEW-YORK VIA LA HAVANE — Le steamship neuf, élégant et fin marcheur, EVENING STAR, commandé par Wm. R. Bell, partira de son wharf en face de la Place Jackson. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à ELLIOT & McKEEVER,
22 déc— Rue Natchez No 33.

### Paquebot du Bayou Lafourche,
*Deux fois par semaine.*

Le beau paquebot neuf FAWN capitaine W. R. Greathouse, L. Bayhi, commis, et A. H. Verret, second commis, partira de la Nouvelle Orléans pour Thibodeauxville, Donaldsonville et tous les ports intermédiaires sur le Bayou Lafourche et la Côte, le MARDI et le SAMEDI, à quatre heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JOHN L. TITUS, agent,
Au coin des rues Vieille Levée et Bienville, au 1er
Les passagers et les expéditeurs devront se munir de passeports et de permis des autorités 2 déc—1m

### POUR BATON ROUGE

Le magnifique paquebot régulier METEOR, capitaine C. L. Sallebury, L. Boucherau commis, partira de la Nouvelle Orléans pour Baton Rouge et tous les ports intermédiaires tous les DIMANCHES, à 9 heures du matin et tous les MERCREDIS, à 5 heures P. M. Il partira de Baton Rouge tous les LUNDIS, à 8 heures A. M., et tous les JEUDIS, à 10 heures A. M.

Les passagers et les expéditeurs devront se munir de passeports et de permis des autorités avant de s'embarquer ou d'envoyer du fret à bord. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. M. HALL
1er déc—1m au coin des rues Canal et Tchoupitoulas

*Voyages réguliers — deux fois par semaine* Pour Port Hudson, Baton Rouge, Brulé Landing, Manchac, Plaquemines, Bayou Goula, Dominique's Landing, Donaldsonville, et tous les autres débarcadères le long de la Côte

Le bon marcheur BLACK HAWK Saul't Ayles capitaine, R. M. Mason commis, quittera la Nouvelle-Orléans, Lundi et Jeudi à 5 heures P. M. et à son retour quittera Port Hudson, Mardi et Vendredi à 5 P. M. Quittera Baton Rouge, Mercredi et Samedi à 10 h. —Ou se charge des lettres le long de la côte, pourvu que les passeports et ses permis soient en règle.

Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
W. BETTERTON
15déc— No 36 rue Poydras au premier.

Départ tous les LUNDIS soir, à 5 heures, et les VENDREDIS à 10 heures du matin—En remplacement du bateau à vapeur Trouméh

Paquebot de la malle des Etats Unis—POUR PORT HUDSON et BATON ROUGE. Le bateau à vapeur MATTIE STEPHENS, ... fin marcheur capitaine J. G. Dolan, S. H. Hague commis, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus, avec les malles des Etats Unis, pour Port Hudson, Baton Rouge et tous les ports intermédiaires. ... passeports.

Les passagers et les expéditeurs devront se munir de permis des autorités.
E. CONERY rue Gravier No 31,
Un commis sera sur la Levée, au pied de la rue de la Douane, à 9 heures du matin. 15 déc—

### POUR LA HAVANE,
Départ le 24 décembre, fixe.

La barque française COMTESSE DE BRIONNE, capitaine Bourgain partira comme il est dit ci-dessus. Pour balance de fret et pour passage, s'adresser à
OSCAR BERCIER & CO.,
18 déc— No 17, rue St-Louis

### POUR LE HAVRE.

La barque française HENRIETTE, capitaine Girard, partira pour le dit port dans le courant du mois.
Pour balance de fret et pour passage, s'adresser à OSCAR BERCIER & CO.
12déc—jnf No 17, rue St Louis

### POUR LA HAVANE

La goëlette italienne LOUISA, capitaine Olivari, partira pour le dit port dans le plus bref délai possible. Pour balance de fret, s'adresser à
PIAGGIO & VIOSCA Jr.
Vieille Levée.

## MADAME SOPHIE,

54........rue de Chartres........54

A l'honneur d'annoncer à sa clientèle ainsi qu'aux dames nouvellement arrivées, qu'elles trouveront chez elle un grand assortiment de belles dentelles noires et blanches, de bonnets de dentelles, coiffures de bal, fleurs, plumes pour coiffures et garnitures de robes, manteaux, cachemires de l'Inde, confections nouvelles, velours pour robes et pour manteaux, lingeries, parures en dentelles, et beaucoup d'autres articles.

Les commandes de robes et chapeaux s'exécuteront du jour au lendemain. 17déc—1m

### ARTICLES DE MODES
**No 66 rue de la Douane, au 1er.**

W. DAUPHIN vient de recevoir un bel assortiment de fleurs artificielles, rubans, plumes, &c., manufacturées par MM. Whisher Bros et Wm Ryle Jor, de New York, fabriquants de fleurs artificielles, à vendre en gros, au prix de fabrique en y ajoutant 10 pour cent. 21 nov

Bureau des Commissaires du Premier District de Dessèchement—Salle No 20 de l'Hôtel de Ville, Nouvelle Orléans, 1er décembre 1863.

AVIS final est donné aux délinquants pour l'assessement du dessèchement de propriétés situées entre la rue Julie et le Nouveau Canal, la rue St Pierre et le Bayou St Jean, du fleuve au lac Pontchartrain (que si ledit assessement n'est point payé, avant le 15 décembre, sur les propriétés situées en dessous de la rue du Canal, et avant le 31 décembre, sur les propriétés situées au-dessus de la rue du Canal le montant sera positivement perçu devant les tribunaux, un décret ayant été rendu contre les dits délinquants dans le mois de février dernier (il y a dix mois) et les commissaires en ont prévenu les délinquants à trois reprises différentes. Les sommes sont tellement insignifiantes qu'elles exigent un paiement immédiat, sans qu'il soit accordé plus de temps aux délinquants ou qu'il soit encouru plus de frais de perception. G. INGRAM,
4 déc—au 1er jan President.

### Changement de domicile.
**J. A. CASADAVANT,**
CHIRURGIEN-DENTISTE,

116, rue du Canal, près de la rue Baronne, A transféré son domicile dans l'ancienne maison du Dr PORTEZ, où il continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste.

Consultations en français, en espagnol et en anglais.
21déc—1m

### TRANSFERT DE MAGASIN.

M. J. BRANDNER, TAILLEUR, a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'il vient de transférer son magasin de la rue de Chartres, No 137, au No 34 de la même rue, près Douane.
11 déc—3 m

### GROCERIE A VENDRE.

A vendre à l'amiable, pour cause de départ, une grocerie bien achalandée, située encoignure Orléans et Bourgogne.
Pour plus amples informations, s'adresser sur les lieux. 16 déc—8f

### A LOUER.

**Magasin de la rue du Canal à louer**
Une partie de l'ancien local de la Banque Crescent City, à l'angle des rues Canal et Carondelet S'adresser au
WORSTED STORE DE DETER.
19déc—

### Paragon Sugar Works.

A VENDRE—Un lot de sucre blanc raffiné de cette marque, en barils, pour l'usage des familles, 97, rue de la Vieille Levée. 16déc—15f

### VINS. VINS.

EN débarquement du navire Vorwarts, venant de Bordeaux et à vendre par les soussignés:
200 barriques vins rouges, Pauillac,
50 do do Belgrave frères,
100 caisses do Cantenac,
200 do do Château Dillon.
C. CAVAROC & Co,
17 déc—1 f 116, rue Royale

### CHAMPAGNE
**CHs Farre, Reims.**
APPOINTED TO FURNISH THE

GREAT UNIVERSAL EXHIBITION
**FOURNISSEURS**
DES COURS DE
**FRANCE, D'ESPAGNE ET DE PRUSSE**
**Vin de Sillery, de Cabinet et Impérial.**
*DEPOT CENTRAL 7, rue Tchoupitoulas.*
A VENDRE PAR MM.
DUNTZE & CIE;
HENNING & CAMPBELL;
J. H. CARTER & CIE.

### Restaurant St-Louis
**Tenu par HENRI BARTHE,**
Rue St-Louis, No 77, entre Royale et Bourbon.

**Chambres garnies pour habitants.**
*Salons pour noces et repas de famille.*

Pension à la semaine, à la quinzaine et au mois à des prix modérés.

## VENTES A L'ENCAN.

### Actions de la Compagnie du Chemin de Fer de la Ville et de la Compagnie du Gaz de la N. O., Scrips de diverses Compagnies d'Assurances, &c. &c.

PAR BERNARD TURPIN, encanteur.

JEUDI 24 du courant, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale entre Douane et Canal—
60 actions de la Compagnie du Gaz de la N. O.
30 " du Chemin de fer de la ville.
$4,500, Scrips de la Comp. d'Assurance de la Louisiane.
3,000 " " " du Crescent,
500 " " " des Marchands'
500 " " " du Soleil,
500 " " " de l'Union
4 bons de la ville en faveur du chemin de fer de Jackson.
Conditions—comptant en billets ayant cours 23déc

### Vins rouges de Bordeaux, en barriques
PAR BERNARD TURPIN, encanteur.

AUJOURD'HUI, jeudi, 24 décembre, à 10 heures et demie A. M., il sera vendu à l'encan, sur la Levée, entre les rues Esplanade et Hôpital—
100 barriques vins rouges, chateau Duras,
50 do do St Magne,
25 do do St Géode,
50 do bon vin rouge de famille,
En débarquement du navire Garibaldi, de Bordeaux.
Conditions—à la vente. 24 déc

### Couverts en plaqué.
PAR E. ROGER & CO.
JOSEPH HOLTZ, encanteur

JEUDI, 24 décembre, il sera vendu, à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée—
**200 douzaines couverts en plaqué unis et à filets.**
Conditions—à la vente. 23déc

### Marchandises sèches, linge fait, chapeaux et chaussures,
PAR E. ROGER & Co.,
JOSEPH HOLTZ, encanteur

JEUDI, 24 courant, il sera vendu, à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée—

**150 lots linge fait, tels que: Cotonnades,** satinets, cotons blancs et écrus, kerseys, couvertures laine, indiennes, flanelles, casimirs, draps, manteaux, jupons, corsets, bonneterie, mouchoirs batiste, foulards, soie, articles de fantaisie, &c. &c.
**130 lots linge fait, chemises, caleçons, &c., &c.**
**300 douzaines chapeaux feutre et casimir pour hommes et enfants.**
**100 caisses bottes, souliers et brodequins,**
Conditions—A la vente. 23déc—2

Trois cent trente-cinq lots de **Marchandises sèches étrangères et américaines.**
PAR Wm. P. VINCENT, encanteur.

IL sera vendu jeudi, 24 du courant, à 10 heures, à son magasin d'encan, rue de Chartres, No 16—
Indiennes pourpres et fantaisie Merimac, Sprague et Hamilton,
Mérinos noirs et en couleur,
Mousselines de laine noire et en couleur,
Alpaca noir extra fin et popelines en couleur,
Cotons blancs et écrus pour chemises,
Molletons blancs et écrus,
Draps, casimirs et satinets,
Toiles d'Irlande et ging...
Flanelles et jeans du Kentucky,
Bonneterie et chemises de peau en mérinos,
Nubias et Bontags, Egalement
3 caisses mouchoirs Madras,
200 douzaines chemises françaises blanches et en couleur 22déc—

### Vente par le gouvernement, à l'encan, de 100 chevaux.
PAR R. T. MONTGOMERY,

IL sera vendu, samedi 26 du courant, à 10 heures et demie, à la presse à coton de Frérot, au coin des rues Frérot et Poydras, par ordre du brigadier général, chef de cavalerie, Lee, capitaine et A. Q. M. ...
100 CHEVAUX

Beaucoup de ces chevaux ne sont vendus que parce qu'ils n'ont pas la taille nécessaire pour le service.
Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 23 déc

### COTON. COTON.
**217 balles coton à l'encan.**
PAR R. T. MONTGOMERY.

IL sera vendu, jeudi 24 du courant, à une heure, au magasin d'encan rue du Camp No 93—
217 balles COTON.
Des échantillons seront exposés à la vente.
Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 20 déc

### 56 balles Foin
*Vente à l'encan, pour le compte de qui il appartiendra*
PAR R. T. MONTGOMERY.

IL sera vendu, aujourd'hui, jeudi, 24 du courant, à 10 heures et demie, sur la Levée, au poteau 21, 2me District—
56 balles foin.
Conditions—Comptant. 24déc

### COTON. COTON,
BY PHINNEY & AMORY.
G. P. PHINNEY, Encanteur,
Bureau au coin des rues Camp & Commune.

IL sera vendu, par ordre de A. A. Atocha, juge de la Cour Prévôtale des E. U., département du Golfe, JEUDI, 24 du courant, à midi moins un quart, au magasin d'encan, au coin des rues Camp et Commune,
4 balles (ou davantage) COTON Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis 22déc

### Vente de 42 boucauts et 1 baril sucre
PAR PHINNEY & AMORY,
G. P. PHINNEY, encanteur.
Bureau, au coin des rues Camp et Commune

IL sera vendu samedi, 26 décembre, à 11 heures, sur la Levée au pied de la rue Conti—
42 boucauts sucre,
1 baril do
Conditions comptant, en billets du Trésor des Etats Unis 23 déc

### Sirop, Jambons, Saindoux, &c., à l'encan.
PAR H H. McLEAN, encanteur.

AUJOURD'HUI 24 du courant, il sera vendu à l'encan, à onze heures, à son magasin No 19 de la rue des Magasins, coin Commune—Jambons, saindoux, sirop extra pour famille, saindoux de l'Ouest en barillets, pommes de terre Mechanock de choix, pommes d'hiver (Pippins et Romanites), bisruits plats, allumettes, levain, poivre, huile de charbon, en caisses, baquets, tabac à fumer, crème de tartre, rhum de la Jamaïque vin rouge, eau-de-vie, vieux whisky Bourbon, &c. &c. 24 déc

### Jambons Quaker et groceries.
PAR J. P. BOISSEAU, encanteur.

IL sera vendu jeudi, 24 du courant, à onze heures, à son magasin d'encan au No 27 et 29 de la rue des Magasins, coin Gravier—25 barils et demi barils beurre, 25 ... jambons Quaker, porc, jambons, sel, beauf, papier enveloppe, 50 caisses huile de ... 25 caisses vin claret, chandelles, allumettes, tabac, eau-de-vie, whisky, vin, schnapps, amers, sirop, oatsap, &c. &c.
Conditions—comptant. 24déc

### Divers Divers.
PAR R. SCOTT, encanteur.

IL sera vendu aujourd'hui, jeudi, à 10 heures, au No 54 rue des Magasins—
Jambons, maquereaux, London Porter, ale, huile de charbon, chandelles, savon de toilette, claret, genièvre, whiskey, bonnets, conserves assorties et gelée en caisses, crème de tartre, cirage, bleu, &c. &c. &c.
Egalement—150 caisses chandelles Adamantine, arrivées par le steamer Evening Star. 23déc

### Raisins! Raisins! Raisins!
PAR F. F. TRINCHARD.

AUJOURD'HUI, à 10 heures, il sera vendu, à son magasin d'encan, rue Gravier, No 42—
100 caisses raisins Isabelle.
Conditions—Comptant. 24déc

### Groceries, provisions et liqueurs.
PAR F. F. TRINCHARD.

AUJOURD'HUI, à dix heures, il sera vendu, à son magasin d'encan, No 42 de la rue Gravier—25 barils sucre de choix, 40 barils huile de charbon, 200 caisses ... champagne, 50 freuins beurre, 25 ... pipes eau de vie, 25 paniers champagne, 20 tierçons jambons passés au sucre, 15 barils maquereaux No 1, 10 tierçons saindoux, 25 caisses vin rouge, fromage, chandelles, savon, café, poivre et capres. 24 déc

### Succession de William Watson.
**No. 9,214.**
PAR J. B. CROZAT, encanteur,
Bureau No 96, rue Royale.

EN vertu d'un ordre de l'honorable J. S. Whitaker juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 16 mai 1863, il sera vendu à l'encan, samedi, le 2me jour du mois de Janvier 1864, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Douane et Canal, savoir:

Une portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent faisant partie du lot No. Sept, mesurant trente pieds (plus ou moins) de face à la rue Barthélemy sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles, mesure américaine, dans l'îlet borné par les rues Barthélemy, Millicerte, Constance et des Magasins.

Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant Hugh Madden, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
1er déc—1, 8, 17, 24, et 21.

### Belle propriété bien boisée et améliorée, située sur le Chemin de Gentilly.

PAR J. B. CROZAT, Encanteur.
Bureau No 96, rue Royale.

IL sera vendu samedi le 26me jour du mois de décembre 1863, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Douane et Canal, savoir:

Un certain morceau de terre, situé à Gentilly, dans cette paroisse rive droite du Bayou Sauvage, à une distance d'à peu près cinq milles de cette ville, ayant quatre arpents vingt-sept pieds de face sur le dit Bayou Sauvage, sur une profondeur de vingt arpents, entre lignes parallèles. Ensemble les améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges y attachés et y appartenant.

—Conditions—
Quatorze cents piastres comptant et la balance comme suit, savoir:
1o—Un billet de $89 81|100 dû le 14 juin 1864, sans intérêt.
2o—Un billet de $1500 dû le 14 juin 1862, avec intérêt de six pour cent pour deux ans
3o—Deux billets de $381 33|100 chacun dû le 15 septembre 1863 portant 8 0|0 d'intérêt. 21déc

PAR J. B. CROZAT, encanteur,
Bureau No 96, rue Royale, près St Louis

IL sera vendu samedi le 2me jour du mois de décembre 1863, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre les rues Douane et Canal, savoir:

Un lot de terre situé au faubourg Tremé dans l'îlet borné par les rues Derbigny, Hospital, Ursulines et Roman—Ledit lot mesure 40 pieds de face à la rue Derbigny sur une profondeur d'environ 81 pieds.
—TERMES ET CONDITIONS—
Un tiers comptant et la balance à six et douze mois de crédit avec des billets portant six pr cent d'intérêt.
Actes de vente pardevant Joseph Cohn, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 21 déc

Vente pour cause de départ.
*PAR J. B. CROZAT encanteur,*
Bureau, rue Royale, No 96.

IL sera vendu, jeudi le 24 courant, à onze heures A. M. rue Bourbon No 160 entre les rues Ste Anne et Orléans, savoir:
Une belle fabrique de chocolat et une machine à vapeur.
Conditions, comptant payable en billets ayant cours.
21 déc

### Fonds de grocerie en détail, vins et liqueurs— Aussi, meubles, vaisselle, charbon, bois, &c.
PAR FRANCIS FERNANDEZ,
R. GUTIERREZ, encanteur.

LUNDI prochain, vingt huit du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à l'encan, en lots, sur les lieux au coin des rues Ste Anne et Remparts—

Le fonds de la susdite grocerie comprenant un assortiment général de GROCERIES FRAICHES.
—Aussi à midi—
Un lot de meubles, lits acajou, armoires, toilettes chaises, sofa, tables, matelas, vaisselle, ustensiles de cuisine, un lot de BOIS et CHARBON, etc.
Conditions—comptant. 24 déc

### Propriété de prix à l'encan.
PAR McCERREN & LANDRY,
J. W. McCERREN, encanteur.

IL sera vendu à l'encan, samedi, 2 janvier 1864, à midi, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs:

Un Terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Bienville, Douane, Marais et Tremé. — Ensemble, une maison en bois à deux étages sur la façade, une bâtisse à deux étages dans la cour, et toutes les dépendances. — Ledit terrain est désigné par le No 10 de l'îlet No 26, il a, au plan américain, 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Bienville, sur 118 pieds de profondeur.

Conditions:—Mille piastres comptant; le reste à six et douze mois de crédit, avec intérêt à raison de six pour cent l'an, de la date à l'échéance. Le paiement des billets devra être garanti par hypothèque sur la propriété. Le tout s'appuie sur un plan de ladite propriété, lequel plan est exposé à la Bourse des Marchands et des Encanteurs.

L'acte de vente pardevant E. J. Kerr, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 21 déc

### Bernard Turpin,
**ENCANTEUR**
ET
**NEGOCIANT COMMISSIONAIRE,**
**No 93, rue de la Vieille Levée**
Entre St Louis et Conti. 16 déc—1m

### JOSEPH H. WILSON & Co,
Distillateurs et marchands de vins, liqueurs, thés et cigares,

ATRANSPORTÉ son magasin au No 149, Tchoupitoulas, entre Julie et St. Joseph. Il a toujours un grand choix de
VINS, LIQUEURS, THÉS ET CIGARES,
Qu'il vend aux plus bas prix du marché.
Dépôt des célèbres AMERS DE CROOK. 3 déc—1m

## VENTES A L'ENCAN.

### Bracelets, broches, chaînes en or et OBJETS POUR ETRENNES.
PAR GABRIEL LEAUMONT.
Salle d'encan, 60, rue de Chartres.

JEUDI, 24 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à son magasin d'encan, rue de Chartres No 60—
240 lots de bijouterie tels que: bracelets, broches, chaînes en or et divers articles en or, pour étrennes.
Conditions—à la vente. 23 déc

### Harengs et blé Sarrazin.
*PAR D. E. MORPHY, Encanteur*

IL sera vendu, jeudi, 24 du courant, à 10 heures du matin, au No 47 de la rue des Magasins—
500 caisses harengs Magdalena.
400 " blé Sarrazin.
Conditions—Comptant. 23déc

### Champagne! Champagne!
PAR D. E MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, jeudi, 24 du courant, à 10 heures du matin, pour le compte de qui il appartiendra, au No 47 de la rue des Magasins—
49 paniers champagne, grandes et demi bouteilles.
Conditions—Comptant. 24déc

### Toile d'emballage de l'Inde et jambons.
PAR D. E. MORPHY, Encanteur.

IL sera vendu, jeudi, 24 du courant, à 10 heures du matin, au No 47 de la rue des Magasins—
11 balles et 1 rouleau toile d'emballage de l'Inde
22 tierçons jambons de choix passés au sucre
Conditions—Comptant 24déc

### Bougies Eagle Japaned,
PAR D. E MORPHY, Encanteur

IL sera vendu, jeudi, 24 du courant, à 10 heures du matin, au No 47 de la rue des Magasins—
57 grosses bougies Japaned Roller graduées assorties,
18 " anneaux
Conditions—comptant 24déc

### Succession de Delphine Dupré.
No. 20,810.
PAR E. M. JACOBS, Encanteur

IL sera vendu, jeudi, 24 décembre 1863, à midi, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale entre Commune et Douane en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans en date du 20 novembre 1863, la propriété foncière suivante, appartenant à la susdite succession, savoir:

Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville et faubourg Marigny, dans l'îlet borné par les rues de la Paix, de l'Union, Magazine, Grande Hommes et Casa Calvo, le dit lot de terre étant la propriété de M Marc et de l'autre par celle de J. A. Lacroix, mesurant ... pieds de face à la rue de la Paix, sur et vers 124 pieds de profondeur, les lignes courant parallèlement jusqu'à ... cette profondeur, puis 100 mesurant ... faisant une pointe ... Ensemble une maison en bois ... trois pièces ... un vieux hangar citerne, latrines, et autres.
Conditions—comptant
Acte de vente pardevant A. Dreyfous, notaire public
23 nov—23.30 déc et le 24

### Vente sans réserve pour cause de départ
PAR E M JACOBS, Encanteur.

IL sera vendu, jeudi 24 décembre 1863 à ... du matin, dans le Passage de la Bourse No 83 ... meubles en bon état ainsi que d'excellentes marchandises sèches ... chapeaux, ... draps, ... casimirs ... &c.
Aussi—Une excellente machine à coudre toute neuve et en bon état.
Conditions—comptant 24déc

### 5 beaux terrains sur la rue des Français, à un îlet du chemin coquillé et de la station de Gentilly.
*PAR E. M JACOBS Encanteur.*

IL sera vendu, samedi 26 décembre ... à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, 5 lots de terre désignés par les Nos ... ayant ensemble 160 pieds de face à la rue des Français sur 124 pieds de profondeur et face aussi à la rue ... Voir le plan à la Bourse.
Conditions—$70 payables en ... balance comptant 24déc

### Propriété avantageuse sur la rue Poydras
*PAR E. M. JACOBS*, encanteur.

IL sera vendu, samedi, 26 décembre 1863, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale—

Un lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet renfermé par les rues Poydras Hevia, Girod et St Paul, ... mesurant 25 pieds 10 pouces 5 lignes de face à la rue Poydras sur ... pieds de profondeur. Ensemble une maison en briques, No 279, couverte en ardoises ayant ... boutique, parloir, chambres, cuisine, ... citerne, ... Conditions—comptant, ... pardevant J Graham, notaire public 17 déc

### Succession de Mary Carley femme de Andrew Brysdale
PAR E. M. JACOBS.

IL sera vendu samedi 9 janvier 1864 à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale entre Douane et Canal, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 4 décembre 1863, les propriétés suivantes appartenant à la susdite succession, savoir:

Trois lots de terre contigus situés dans le Troisième District, ... dans l'îlet renfermé par les rues Français, Union, St Jean Baptiste et ... désignés par les Nos 1, 2 et 3 ...

Le lot No 1, formant l'encoignure des rues Français et St Jean Baptiste, mesure ... pieds de face à la rue des Français sur 90 pieds de profondeur. Ensemble une maison en bois et autres améliorations, ...

Le lot No 2 mesure 30 pieds de face à la rue des Français sur 90 pieds de profondeur. Ensemble ... maison ...

Le lot No 3 mesure 35 pieds de face à la rue St Jean Baptiste, ... Ensemble une maison en bois ... quatre pièces ... Voir le plan à la Bourse.
Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant Js. Cuvillier, notaire public
9 déc—17, 24, 31—jan. 9

## VENTES JUDICIAIRES

Blineau frères vs Barthou Chérame.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 19,247—En vertu d'un bref de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI 25 de janvier 1864 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre les rues Canal et Douane, Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont suit la description, savoir:

Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Royale, du Maine, Bourbon et St Philippe ...

Le dit terrain est désigné par le chiffre Quatre, sur un plan dressé par Joseph Pilié, ... 1824 ... vingt cinq pieds de face à la rue du Maine, sur cent vingt pieds de profondeur.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant, consistant en une belle maison en briques à deux étages, ... No 56 ... sur la rue du Maine ayant deux chambres, ... plusieurs ...

Cette propriété appartient à défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Octave Delerne, ... par acte ... au rapport de Charles Victor Foulon, notaire public de cette ville, en date du 22 janvier 1858.
Saisie dans les affaires ci-dessus.
Conditions—comptant au moment de l'adjudication.
JAS. E DUNHAM
24 déc—janv. 1, 8, 15, 25 Shérif de la paroisse d'Orléans.

Succession de feu Francisco Marquez décédé

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 19,074—En vertu d'un ordre de vente rendu le 19 de novembre 1863 et à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai le JEUDI, 24 de décembre 1863, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues du Canal et de la Douane, Deuxième District de cette ville, pour le compte de la dite succession, à l'adjudication de la propriété ci-après décrite, savoir:

Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, à l'encoignure sud ouest des rues des Remparts et du Maine, désigné par le No 1 N sur un plan dressé par Ponsony et Pilié, ... 1834, ... mesurant ... pieds de face à la rue du Maine ...

Le dit terrain ayant, mesure américaine, vingt trois pieds deux pouces de face à la rue des Remparts sur cent pieds de profondeur et face à la rue du Maine.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent consistant en une élégante maison en briques à deux étages et attique, couverte en ardoises, avec varandah en fer sur le devant, une bâtisse en briques à trois étages, couverte en ardoises, dépendances et appartenances y relatifs ... droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient à la dite succession, au moyen de l'acquisition que le défunt en avait faite de William Stewart Donnell, par acte au rapport de Philippe Lacoste, notaire public en cette ville, en date du 29 de juin 1858.

Un plan de la propriété sera exposé à la Bourse quelques jours avant la vente.

N. B.—Le pavage en pierres carrées de la rue (Remparts) en face de la dite propriété, ainsi que la construction des banquettes sur les rues des Remparts et du Maine, sont payés.

L'installation du gaz qui se trouve dans la maison, appartient à la propriété et a été payée.
Les bâtisses sont assurées.

Conditions—comptant, au moment de l'adjudication—L'acquéreur sera tenu de rembourser proportionnellement la prime d'assurance pour le terme restant du jour de l'adjudication.
JAS. E. DUNHAM
21nov—1, 8,16,24 déc. Shérif de la Paroisse d'Orléans

Félix McCulloch vs Eugène La here,
C. F. Bereus vs le même.

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Nos 17,061 et 17,075—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans les affaires ci-dessus, je procéderai le Jeudi 24 de Décembre 1863, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le 2me District de cette ville, à l'adjudication de la propriété dont suit la description, savoir:

DEUX TERRAINS situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues de la Nouvelle-Levée, Poydras, Gravier et Tchoupitoulas, désignés par les numéros Deux et Trois, suivant plan dressé par C. F. Zimpel, voyer, daté du ... 1833.

Le No Deux mesure dix-sept pieds six pouces et trois lignes de face à la rue de la Nouvelle-Levée, dix sept pieds quatre pouces et six lignes sur la ligne du fond, quatre-vingt cinq pieds neuf pouces et trois lignes sur la ligne du No Trois et trente un pieds six pouces sur le côté opposé.

Le numéro Trois mesure dix sept pieds six pouces et trois lignes de face à la rue Nouvelle-Levée, dix sept pieds quatre pouces et six lignes sur la ligne du fond, quatre-vingt trois pieds trois pouces et trois lignes sur la ligne qui le sépare du No. Deux, quatre vingt dix pieds six pouces et six lignes sur le côté opposé et sont bornés dans le fond par une ligne commune de dix pieds sept pouces de large.

Ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent
Saisis dans les affaires ci dessus.

CONDITIONS—Cette criée étant la seconde et dernière, la dite propriété sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur, pour le prix qui en sera offert à douze mois de crédit, l'acquéreur fournissant ses billets endossés à la satisfaction du shérif, et solvable, jusqu'à la somme de $527 76, portant intérêt au taux de cinq pour cent l'an de la date, et hypothèque spéciale sur la propriété vendue jusqu'à parfait paiement

Le dit acquéreur paiera au comptant et ce, en déduction du prix d'adjudication, les frais d'annonces, du shérif, du greffier, &c, s'élevant ensemble à la somme de $250 ou environ, ainsi que le montant des taxes d'Etat, de paroisse et de ville.
JAS. E. DUNHAM,
7 déc—7 12 16 21 24 Shérif de la paroisse d'Orléans

Camille Lecoste vs ses Créanciers.

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 17,605.—En vertu d'un ordre de vente rendu le 16 de Décembre 1863 et à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mardi 29 de décembre 1863, à 11 heures A. M. sur les lieux ci-après désignés, pour le compte des créanciers de l'insolvable, à la vente publique et adjudication de—

Le fonds d'un magasin de comestibles, épiceries vins, eaux-de-vie et liqueurs, situé à l'angle des rues Royale et du Maine, dans le 2me District de cette ville, et l'installation d'un magasin.

Aussi: un coffre fort.

Le tout cédé par l'insolvable à ses créanciers et suivant inventaire.

Conditions—comptant au moment de l'adjudication.
JAS. E. DUNHAM, shérif de la
17déc—21,24,28,29 Paroisse d'Orléans

John H. Rahders vs J. Madison March.

TROISIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans, No 17,143—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai le mardi 29 de décembre 1863, à 10 1|2 heures A. M. sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de

Le fonds d'une Pharmacie située à l'angle des rues Roman et Bienville dans le 2me District de cette ville, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions — Comptant au moment de l'adjudication.
JAS. E. DUNHAM
16 déc—19, 24, 28, 29 Shérif de la paroisse d'Orléans

## AVIS JUDICIAIRES.

Succession de Marie Amaranthe Lanaux, épouse décédée de Pierre Casalé.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans. — Attendu que Pierre Casalé a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration de feue Marie Amaranthe Lanaux, décédée intestat—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. A. MOREL
24 déc—30—janv. 2 Député-Greffier

EN débarquement du navire Henriette, de Bordeaux—200 caisses vin rouge St Julien Médoc de Bordeaux, à vendre par HENRY VALLTON & Co.
21 déc 77, 29 et 31, rue Bienville